

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION

-----  
MINISTERE DELEGUE CHARGE DE LA FORMATION  
PROFESSIONSSIONNELLE PUBLIQUE ET PRIVEE,  
DE L'ALPHABETISATION ET DES LANGUES NATIONALES

-----  
DIRECTION DE L'ALPHABETISATION  
ET DE L'EDUCATION DE BASE

( DAEB)

***RAPPORT NATIONAL DU SENEGAL  
CONTRIBUTION AU BILAN A MI-  
PARCOURS DE LA CONFERENCE  
INTERNATIONALE SUR  
L'EDUCATION DES ADULTES  
(CONFINTEA)***

*Coordonnateur national*

*Alassane NDIAYE*

*Membres de l'équipe technique:*

*Ibra DIOP*

*Lamine SARR*

*Cheikh Pathé GUEYE*

*Rokhaya BA NIANG*

*Mamadou MARA*

*Boubacar NDIAYE*

*Juillet 2003*

# SOMMAIRE

PAGES

	<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
	<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
<b>I</b>	<b>CREATION DE STRUCTURES ET DE CADRES INSTITUTIONNELS: Politiques, dispositions légales, systèmes d'accès et innovations.</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>17</b>
<b>1-1</b>	<b>Accréditation des acquis antérieurs informels et non formels</b>			
<b>1-2</b>	<b>Enseignement de la deuxième chance, diversification des programmes et contenus.</b>			
<b>1-3</b>	<b>Décentralisation des décisions</b>			
<b>1-4</b>	<b>Politiques éducatives intégrées dans les politiques économiques, sociales et en matières de santé et d'emploi</b>			
<b>I-5</b>	<b>Systèmes d'information, d'orientation et de gestion.</b>			
<b>I-6</b>	<b>Valorisation de l'égalité et de l'accès, desserte des groupes aux besoins spécifiques</b>			
<b>2</b>	<b>HAUSSE DE L'INVESTISSEMENT EN EDUCATION</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>23</b>
<b>2-1</b>	<b>Stratégies mises en place pour stimuler l'investissement accessible et motivant davantage la participation active des différents acteurs.</b>			
<b>2-2</b>	<b>Résultats quantitatifs</b>			
<b>3</b>	<b>ETUDES SCIENTIFIQUES SUR L'EDUCATION DES ADULTES</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>47</b>
<b>3-1-</b>	<b>Etudes scientifiques sur l'éducation des adultes initiées par les institutions publiques.</b>			
<b>3-2</b>	<b>Etudes réalisées par les ONG et OSC</b>			
<b>4</b>	<b>EDUCATEURS ET MENTORS POUR ADULTES: STATUT ET FORMATION</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>56</b>
<b>4-1</b>	<b>Statut des éducateurs et mentors</b>			
<b>4-2</b>	<b>Amélioration des conditions des éducateurs</b>			
<b>4-3</b>	<b>La politique de formation</b>			
<b>4-4</b>	<b>Professionnalisation et Réseaux</b>			
<b>5</b>	<b>AUTONOMISATION DES APPRENANTS</b>	<b>56</b>	<b>-</b>	<b>66</b>
<b>5-1</b>	<b>Curricula axés sur l'apprenant</b>			
<b>5-2</b>	<b>Droits des apprenants</b>			
<b>5-3</b>	<b>Contenus adaptés au contexte et à la culture</b>			
<b>5-4</b>	<b>Evaluation des résultats éducatifs et répercussions sur le développement socio-économique</b>			
<b>5-5</b>	<b>Système d'évaluation des résultats de l'éducation des adultes</b>			
<b>5-6</b>	<b>Activités et processus dans le domaine de l'évaluation</b>			
<b>6</b>	<b>EXEMPLES DE MEILLEURES PRATIQUES D'INNOVATIONS</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>71</b>
<b>7</b>	<b>ACTIONS FUTURES ET OBJECTIFS POUR 2009</b>	<b>71</b>	<b>-</b>	<b>73</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>74</b>	<b>-</b>	<b>74</b>

## GLOSSAIRE

<b>ADEA:</b>	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
<b>ALPHA- Femmes:</b>	Projet d'Alphabétisation Fonctionnelle des Femmes
<b>ANAF</b>	Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes
<b>BM:</b>	Banque Mondiale
<b>CAF:</b>	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
<b>CAL:</b>	Centre d'Animation et de Lecture
<b>CCS:</b>	Cellule de Coordination et de Suivi
<b>CHIPA:</b>	Comité d'Harmonisation des Interventions dans les Programmes d'Alphabétisation
<b>ADEF- Afrique</b>	Association pour le Développement de l'Education et de la Formation en Afrique
<b>CNCAT:</b>	Comité National de Concertation et d'Appui Technique
<b>CNEA:</b>	Comité National d'Elimination de l'Analphabétisme
<b>CNOAS:</b>	Comité National des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal
<b>CNRE:</b>	Centre National de Ressources Educationnelles
<b>CPSS:</b>	Cellule de Planification et de Suivi Stratégiques
<b>CREPA :</b>	Centre Régional Polyvalent pour Adultes
<b>DADS</b>	Division d'appui au Développement du Secteur
<b>DAEB:</b>	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base
<b>DPEV:</b>	Division de la Planification et de l'Evaluation
<b>DPLN:</b>	Direction de la Promotion des Langues Nationales
<b>ECB:</b>	Ecole Communautaire de Base
<b>ECRAF:</b>	Equipe Centrale de Recherche Action et de Formation
<b>EFI</b>	Ecole de Formation d'Instituteurs
<b>ENDA- T. M</b>	Environnement et Développement du Tiers- Monde
<b>ENR</b>	Ecole Nationale Régionale
<b>GTZ:</b>	Agence de Coopération Allemande
<b>IA:</b>	Inspection d'Académie
<b>IDEN:</b>	Inspection Départementale de l'Education Nationale
<b>MARP:</b>	Méthode Active de Recherche Participative
<b>MCFPPPALN:</b>	Ministère Chargé de la Formation Professionnelle Publique et Privée, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

<b>MINEDAF:</b>	Conférence des Ministres de l'Education des États membres africains
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PADEN:</b>	Projet d'Alphabétisation des Elus et Notables Locaux
<b>PAIS:</b>	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
<b>PAPA:</b>	Projet d'Appui au Plan d'Action
<b>PAPF:</b>	Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes
<b>PDEB</b>	Programme Décennal de l'Education de Base
<b>FCR</b>	Formation " coins de rue "
<b>PEES</b>	Partenariat pour l'Efficacité de l'Ecole Sénégalaise
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIEA:</b>	Programme Intégré d'Education des Adultes
<b>PNB</b>	Produit National Brut
<b>RDA:</b>	Responsable Départemental de l'Alphabétisation
<b>RRA:</b>	Responsable Régional de l'Alphabétisation

## INTRODUCTION

Le fléau de l'analphabétisme se pose encore avec acuité dans la plupart des pays en voie de développement.

A ce niveau, l'Afrique n'est pas en reste, elle comptabilise un nombre important d'analphabètes surtout dans la franche des adultes.

Cette situation est préoccupante en ce qu'elle favorise l'ignorance, l'inaccessibilité aux informations écrites, le mal vivre et la non appropriation des fondamentaux du développement par les populations bénéficiaires mais non alphabétisées.

Ainsi, les différentes Conférences Internationales sur l'Education des Adultes s'inscrivent dans la dynamique d'interroger les performances réalisées en matière d'éducation des adultes et d'imprimer, au besoin, de nouvelles orientations prospectives.

Aussi, le Sénégal n'est – il pas en marge de cette mouvance internationale. Il a mis en place un dispositif stratégique et organisationnel d'éradication de l'analphabétisme. Cette dynamique s'est traduite par la conception de politique générale et de plans d'actions qui ont été déclinés en projets majeurs ( PAPA, PAPF, PADEN, PAIS, Alpha-femme, programmes d'ONG, ...) et en programme d'éducation et de formation ( PDEF ) qui intègre l'éducation des adultes. Cela a entraîné une réduction du taux d'analphabétisme de 73,1 % en 1988 à 46,4 % en 2001.

Il y a lieu de souligner qu'en plus de la politique basée sur l'élargissement de l'accès à l'éducation des adultes, le Sénégal, à travers ses institutions éducatives, s'inscrit plus que jamais dans l'amélioration de la qualité des apprentissages.

Signalons également que tous les efforts et réalisations enregistrés, n'ont été possibles que grâce à l'existence d'un partenariat fécond entre l'Etat et la société civile, régi par une distribution claire des rôles et responsabilités.

Le présent rapport national va, ainsi , revenir de façon plus détaillée sur ces différents aspects, à travers les masses suivantes :

- => Création de structures et cadres institutionnels
- => Hausse de l'investissement en éducation des adultes
- => Etudes spécifiques sur l'éducation des adultes
- => Educateurs et mentors pour adultes : statut de formation
- => Autonomisation des apprenants adultes
- => Exemples de meilleures pratiques et d'innovations
- => Actions futures et objectifs concrets pour 2009

# I-CREATION DE STRUCTURES ET DE CADRES INSTITUTIONNELS

## Politiques, dispositions légales, systèmes d'accès et innovations.

Au Sénégal, les orientations générales du secteur de l'Education dans sa globalité sont définies par la Déclaration de Politique de Population de 1988, le Plan d'orientation économique et social de 1989 à 1995 ainsi que des recommandations de la Conférence de Jomtien de 1990, à travers la loi 91-22 du 16 Février 1991 dite Loi d'orientation de l'Education Nationale.

Face aux diverses mutations internes et externes, l'Etat s'est engagé dans une réflexion profonde, afin de mettre en œuvre une nouvelle vision allant dans le sens d'une refondation du système éducatif. Plusieurs consultations et concertations ont donné l'occasion aux différents partenaires de faire un large diagnostic de la situation, en vue de mettre en place un cadre macroéconomique viable et une politique éducative mieux adaptée à nos réalités.

### 1-1 Accréditation des acquis antérieurs informels et non formels

#### 1-1-1 Aperçu historique

Suite à la mise en place du Ministère délégué chargé de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales en 1993, un colloque sur la politique de l'alphabétisation s'est tenu à Kolda du 4 au 7 Septembre 1993. Au cours de cette concertation, **un Document de Politique générale et un Cadre de Référence** sont élaborés en vue d'"impulser, orienter et planifier les actions et programmes d'alphabétisation" en direction des jeunes, des adultes et des femmes en particulier. Le sous secteur commence ainsi à connaître de réelles avancées tant sur le plan de l'accès que de la qualité.

En 1995, l'alphabétisation enregistre de nouveaux changements avec la création du Ministère délégué chargé de l'Education de base et des langues nationales. Il s'en suivi l'organisation d'un second colloque national, tenu à Saint Louis du 10 au 13 août 1995. Cette rencontre a offert à toute la communauté éducative, un cadre d'échanges et de partage pour la mise en œuvre des modalités de pilotage du secteur de l'Education de base, dans sa vision élargie qui englobe les sous secteurs formel, non formel et informel de l'éducation ,tel que promu par la Conférence Mondiale sur l'Education de Jomtien 1990.

En vue de définir les grands axes d'une politique globale et consensuelle, toutes les composantes de la société ont participé à la réflexion, à l'issue de laquelle **une esquisse de politique générale et un plan d'action** sont élaborés, avec comme objectif prioritaire, la réduction du taux d'analphabétisme de 5% par an.( Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN N°1, février 1999).

Les assises de Kolda et Saint Louis ont également permis la prise d'options qui se placent dans une symbolique de rupture reposant sur la participation, la décentralisation, la responsabilisation et le “ faire -faire ”.

### **1-1-2 La stratégie du faire- faire comme cadre institutionnel**

A la faveur d'un environnement international marqué à la fois, par un renouvellement de l'éducation pour tous et l'émergence d'une société civile, le Sénégal a opéré, en réponse au défi de l'analphabétisme, des choix stratégiques qui confirment sa volonté politique et son ambition d'éliminer ce fléau considéré comme un des principaux facteurs limitant le développement durable. Après avoir réussi le pari d'édifier une politique générale consensuelle, les autorités ont opté pour l'approche du faire-faire dans la mise en œuvre du plan d'action élaboré avec la participation de tous les partenaires.

Au regard des ruptures qu'il introduit aux plans des principes, de l'organisation institutionnelle, des mécanismes et procédures de gestion, le faire-faire apparaît comme une stratégie novatrice de livraison de services éducatifs, en alternative aux limites constatées dans la formule connue jusque là, caractérisée par une gestion centralisée par l'Etat et ses démembrements.

Mise en place en 1996, elle est basée sur une synergie des forces de l'Etat et de la société civile, et permet une intégration de toutes les actions. La conduite des programmes est déléguée aux opérateurs et l'Etat conserve les rôles de coordination, de suivi et d'évaluation des actions conformément aux objectifs du plan d'action.

Cette stratégie a largement contribué au fléchissement du taux d'analphabétisme, au renforcement des capacités des opérateurs et à l'amélioration des performances et des conditions de vie des bénéficiaires.

C'est dans cette logique de synergie des forces, nécessaire à l'application d'une politique éducative intégrée, décentralisée et participative, qu'un cadre partenarial solide a été mis en place pour remédier à l'absence de coordination des actions qui engendrent les disparités et chevauchements inutiles.

Sa mise en œuvre, dans le contexte sénégalais, a conduit à une nouvelle reconfiguration du schéma général de gestion de la politique comportant une nouvelle distribution des rôles et la mise en œuvre de nouvelles procédures de gestion.

L'organisation institutionnelle est, de ce fait, articulée autour de quatre niveaux :

**Le niveau politique** : Il renvoie au Cabinet du Ministre qui a essentiellement une fonction de formulation des orientations et des stratégies, d'impulsion, de coordination et de contrôle de la réalisation des objectifs stratégiques.

**Le niveau technique** : Il est constitué des directions nationales, bras techniques, avec comme mission de veiller à la mise en œuvre correcte des politiques sectorielles (Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, Direction de la Promotion des Langues Nationales) et de projets rattachés au Cabinet. Ils sont liés au pôle politique par une relation hiérarchique.

**La Société Civile et les populations** : Ce sont les opérateurs ayant une expérience avérée dans la conduite des programmes d'éducation non formelle élaborés avec la participation effective des populations bénéficiaires et matérialisés par des protocoles d'accord.

**Le niveau financier** : Il s'agit principalement des agences de gestion financière privées, reliées à l'Etat par une convention cadre et chargées de gérer les contrats avec les opérateurs.

Pour obéir à une politique de décentralisation progressive qui privilégie un contrôle de légalité à posteriori rapproché, base d'un développement économique durable, certaines compétences liées à l'Education sont transférées aux collectivités locales.

### **1-1-3 La décentralisation - déconcentration**

En 1996, la loi 96-07 du 22 mars 1996, portant transfert des compétences aux régions, communes et communautés rurales est promulguée. Cette disposition légale crée, entre les administrations centrales de l'Etat et les collectivités de base, des structures intermédiaires servant de cadre de programmation des activités de développement économique, social et culturel, et de coordination des actions de l'Etat. Ces structures ont pour attribution, à des niveaux de responsabilité hiérarchisés:

- ◆ L'élaboration, l'exécution et le suivi évaluation du plan régional d'élimination de l'analphabétisme.
- ◆ L'établissement de la carte de l'alphabétisation et de la carte linguistique de la région
- ◆ Le recrutement et la formation des formateurs d'alphabétisation et l'agrément des opérateurs évoluant dans la région

- ◆ La mise en place d'infrastructures et d'équipements éducatifs, la conception et la production de matériels didactiques destinés à la localité  
(cf textes sur la décentralisation \*\*\*\*\* )

Il faudrait noter que tous les textes et documents suscités ont comme principe directeur, l'implication et la responsabilisation de tous les acteurs concernés par l'atteinte des objectifs assignés au sous-secteur de l'alphabétisation.

Pour accompagner la mise en œuvre adéquate de cette nouvelle orientation politique, des outils de concertation et de coopération sont créés:

#### **1-1-4 Le Comité National d'Eradication de l'Analphabétisme (CNEA)**

Créé par décret N° 56-1183 du 19 septembre 1986 portant création et organisation de la dite structure, il se fonde sur une planification rigoureuse et une décentralisation systématique, et a pour mission, l'orientation, la coordination, le contrôle de la réalisation des objectifs de la politique nationale d'alphabétisation.

#### **1-1-5 Le Comité National de Coordination et d'Appui Technique(CNCAT)**

Dix ans après sa création, le Comité National d'Eradication de l'Analphabétisme met en place un organe technique plus opérationnel, le Comité National de Coordination et d'Appui Technique. Créé par arrêté N° 000178 du 8 août 1996, sa mission consiste "à favoriser par la systématisation, les échanges d'informations et d'expériences entre les différentes structures et associations qui s'investissent dans la croisade contre l'analphabétisme".

Sous la tutelle du ministère de l'alphabétisation, ces deux structures sont composées de représentants de tous les ministères qui participent à la lutte contre ce fléau. Son secrétariat permanent fonctionne selon une représentation paritaire entre l'Etat et la société civile.

#### **1-1-6 Le Conseil d'Harmonisation des Interventions dans les programmes d'Alphabétisation (CHIPA) et les comités de pilotage**

Un Conseil d'Harmonisation des Interventions dans les Programmes d'Alphabétisation et des Comités de Pilotage sont mis en place par la DAEB pour faciliter la communication et le partage des informations et renforcer les échanges entre les projets en vue d'apporter les remédiations et les orientations nécessaires.

#### **1-1-7 La Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal (CNOAS)**

Dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles des opérateurs, la Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal est créée en 1995 en vue d'appuyer le Ministère de l'Alphabétisation dans sa stratégie d'exécution des politiques sectorielles définies en matière de lutte contre l'analphabétisme.

### **1-1-8 Le Centre National de Ressources Educationnelles (CNRE)**

La mise en œuvre de la stratégie du faire-faire exige des dispositions nouvelles pour les différents acteurs du secteur. La nécessité de renforcer leurs capacités se justifie d'autant plus que les études menées avaient révélé la faiblesse générale des acteurs, tant au niveau du pilotage qu'au niveau de la conduite des actions terrain.

Innovation institutionnelle, importante du sous secteur, le CNRE constitue un espace de concertation, d'échanges, de rencontres, d'informations, de formation, et d'appui technique à tous les acteurs de l'éducation non formelle.

## **1-2 Enseignement de la deuxième chance, diversification des programmes et contenus.**

La stratégie du faire -faire a favorisé la mise en œuvre des différentes offres éducatives dans le cadre des programmes d'alphabétisation fonctionnelle:

### **1-2-1 Le Programme Intégré d'Education des Adultes (PIEA)**

Il prend en charge l'alphabétisation fonctionnelle et la post-alphabétisation dans un unique sous-projet. Le principe majeur de ce programme consiste à mettre l'accent sur la fonctionnalité des approches, en vue de faciliter l'amélioration des revenus des bénéficiaires dans leurs activités économiques habituelles. Cette approche contribue à lever les contraintes liées à l'articulation entre l'alphabétisation, la lutte contre la pauvreté et toutes les actions y afférant. D'une durée de 18 mois, il cible les apprenants âgés de 15- 49 ans, les relais et les leaders d'opinion.

### **I-2-2 Le programme d'alphabétisation fonctionnelle du PAPA**

Il s'appuie essentiellement sur trois leviers:

- Le développement des ressources humaines
- Le développement d'un environnement lettré
- Le renforcement des capacités organisationnelles des membres des organisations bénéficiaires.

Il compte deux types de programmes avec la cible 15-55 ans, l'un de 6 mois livré de façon continue; l'autre, discontinu, de 10 mois en deux phases de 5 mois

### **I-2-3 Le Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS).**

Géré par les collectivités locales, il se déroule en deux phases de 5 mois qui permettent aux apprenants de se doter de compétences instrumentales suffisamment opérationnelles.

## **1-2-4 Le programme d'alphabétisation contre la pauvreté ( PLCP)**

IL repose sur les mêmes principes que le PIEA, avec des mesures d'accompagnement plus présentes, qui se traduisent par la mise en place d'équipements sociaux de base et le financement de micro- projets générateurs de revenus.

## **1-2-5 Le Programme d'Alphabétisation des Elus et Notables (PADEN)**

Ce programme, d'une durée de dix (10)mois, est mis en place par le biais de la coopération allemande. Ayant comme cible les élus et notables locaux dans un contexte de décentralisation, il contribue au renforcement de leurs capacités de gestion de leurs collectivités.

## **I-2-6 Le Programme Alpha-femmes**

D'une durée de trois (3) mois, il met l'accent sur l'acquisition de compétences en matière de gestion financière, de santé, de droits des femmes, d'environnement et de civisme.

## **1-2-7 Le Programme d'Alphabétisation Fonctionnelle de Plan International**

Il participe activement à la lutte contre l'exode rural et la dégradation des ressources du milieu des populations bénéficiaires.

## **I-2-8 Les écoles de la rue de ENDA ECOPOLE.**

Ces structures implantées, comme son nom l'indique, au bord de la rue, comptent des cibles diversifiées sur le plan de l'âge allant de 3 à 55 ans et issues des couches sociales les plus défavorisées de la population. La tranche d'âge 15-55 ans bénéficie de programmes d'alphabétisation fonctionnelle en langue nationale ou étrangère pendant 5 à 10 mois.

## **I-3 Décentralisation des décisions**

Le Sénégal, depuis son accession à l'indépendance, a opté pour une politique de décentralisation progressive et prudente. Dans un contexte de régionalisation avancée, la décentralisation et la déconcentration de la gestion de l'éducation en général est devenu incontournable.

Au titre des compétences qui leur sont transférées par la loi 96-07 du 22 mars 1996, les collectivités locales doivent assurer correctement le développement de l'éducation dans leur espace de gestion. Les services centraux conservent les missions de régulation et d'encadrement.

### **I-3-1 Au niveau de l'identification des besoins**

Les collectivités sont chargées d'élaborer avec l'appui des services techniques compétents ( IA, IDEN, structures de planification et de statistiques) de leur localité et de la

société civile, les Plans Régionaux (PRDE) et Départementaux (PDDE) de Développement de l'Education ( cf/ Lettre de politique générale de 2000). L'accomplissement de cette mission n'est cependant pas effective à tous les niveaux. Généralement, ce sont les Inspections d'Académie et les Inspections Départementales de l'Education qui s'en chargent avec souvent une implication très timide des collectivités décentralisées.

Dans ce même contexte de décentralisation, le Président du Conseil Régional est chargé de délivrer, suivant les critères et conditions définis par le Conseil, les autorisations d'exercer comme opérateur en alphabétisation(cf/ article 16 du décret d'application).

### **I-3-2 Au niveau des contenus de l'éducation**

L'identification des besoins en formation réalisée par les opérateurs, en relation avec la communauté est la base de l'élaboration des contenus des sous-projets. Cette approche participative revêt un caractère important dans la mesure où, la maîtrise des données du milieu et de la demande en formation détermine la disponibilité de l'opérateur et constitue un critère incontournable d'éligibilité des requêtes.

D'autres parts, dans un souci de décentralisation conséquente des décisions, la demande de financement formulée par l'opérateur est soumise à l'IDEN chargé de l'examiner et de donner son avis technique avant de la transmettre à l'IA. Un comité local de présélection composé d'un représentant de la commission éducative du Conseil Régional, de l'IA, du Service du Développement Communautaire et du Service du Développement Local, est par la suite, mis en place par le Conseil Régional.

### **I-3-3 Mobilisation et utilisation des ressources**

Dans le cadre de la réalisation de sa nouvelle politique éducative, le Sénégal met en place un nouvel instrument de rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources pour la décennie 2002-2012. Le Programme Décennal de l'Education et de la Formation ( PDEF) constitue un cadre de mise en cohérence des activités du secteur de l'éducation dans sa globalité. Il bénéficie de l'appui de l'Etat, des collectivités locales, du secteur privé et de tous les partenaires au développement.

#### **⇒ La mobilisation des ressources.**

Conscient de l'éparpillement des modiques ressources allouées au sous-secteur de l'alphabétisation, face à une forte demande en alphabétisation, le Sénégal sollicite un financement extérieur dans le cadre des accords bilatéraux ou multilatéraux. En effet, les 160 millions de francs CFA injectés annuellement par l'Etat à travers l'opération 1000 classes du programme PAIS, ne sont point suffisants pour couvrir les besoins en alphabétisation des adultes. Face à cette situation, l'émergence de partenariats plus larges au sein de la société

civile, des bailleurs, des communautés, des collectivités locales, des familles et des individus est devenu incontournable à la mobilisation de moyens adéquats.(cf. lettre de politique générale de 2000 ).

#### ⇒ **L' utilisation des ressources**

La mise en œuvre des sous-projets obéit à des procédures codifiées par l'agence de gestion financière débouchant sur une contractualisation entre le projet et l'opérateur. Un accord de subvention signé avec les opérateurs autorise le versement, par tranches trimestrielles, des fonds alloués, dans un compte bancaire au nom de l'opérateur. L'utilisation de ces fonds obéit à des rubriques budgétaires préétablies: Achat de manuels et de matériels didactiques, Indemnité du personnel, frais de formation, de suivi-supervision, d'évaluation et de fonctionnement. (cf -manuels de procédures des programmes).

### **1-3 Politiques éducatives intégrées dans les politiques économiques, sociales et en matières de santé et d'emploi**

Les différents programmes d'ajustements structurels appliqués par le Gouvernement sénégalais ont certes permis à l'Etat de se donner plus de capacités. Mais les retombées économiques enregistrées n'ont pas profité à toutes les franges de la population. Les zones rurales, urbaines et périurbaines, les couches vulnérables comme les femmes, les jeunes, les enfants, les handicapés et les personnes du 3<sup>ème</sup> âge sont largement touchés par la pauvreté.

Pour lutter contre cette paupérisation rampante des populations particulièrement en milieu rural (80% contre 20% en zone urbaine et périurbaine), l'Etat met en place, avec l'appui des partenaires au développement plusieurs programmes participatifs d'éducation des adultes, impliquant tous les acteurs nationaux et décideurs politiques:

#### **I-4-1 Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté(PLCP)**

Appuyé par le Fonds nordique et le Fonds Africain de Développement, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté, qui a comme objectif global, la réduction de la pauvreté contribue à travers sa composante I, au renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires. C'est ainsi que 36 000 auditeurs, dans 600 communautés rurales, ont été alphabétisés et sensibilisés sur les thèmes de santé, hygiène, environnement, la gestion des micro-projets, des infrastructures et équipements communautaires et l'auto-organisation

#### **I-4-2 Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**

Pour réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, l'Etat met en place une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances socio-économiques et de placer le pays sur un sentier de développement humain durable. A cet fin,

le Sénégal a initié en 2000 un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une croissance redistributrice et la satisfaction des besoins de base des populations pauvres. Dans cette optique, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base a contribué à l'élaboration de la Matrice des mesures (2003-2005) du secteur Education/formation du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté à travers son plan d'actions suivant:

- ◆ Enrôlement de 70 000 auditeurs par an
- ◆ Poursuite de l'expérimentation des Ecoles Communautaires de Base articulées aux CRETF, CETF, CDFP, FEMP
- ◆ Formation et recrutement de superviseurs pour renforcer le dispositif de suivi supervision des programmes.

### **I-4-3 Le Projet d'Appui à l'Elevage (PAPEL)**

Créé en 1992, le Projet d'Appui à l'Elevage qui est aujourd'hui à sa deuxième phase, cherche à contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Pour un renforcement des capacités des leaders communautaires et des organisations des professionnels d'élevage, un protocole d'accord est scellé entre le projet et la DAEB pour l'élaboration, le suivi, la supervision la coordination et l'évaluation du volet alphabétisation fonctionnelle.

## **I-5 Systèmes d'information, d'orientation et de gestion.**

Pour une gestion rigoureuse transparente et efficiente des programmes d'éducation des adultes, des structures, cadres de concertation et dispositifs de communication sont mis en place par le Ministère de l'Alphabétisation et ses directions techniques.

### **I-5-1 Les cadres de concertation**

- ◆ Le Comité National d'Eradication de l'Analphabétisme "assure la collecte et la diffusion des informations relatives aux programmes régionaux."( cf/ p. 4 date de création)
- ◆ Le Comité National de Coordination et d'Appui Technique, dans le cadre des orientations définies par le CNEA, a, entre autres missions, "de favoriser par la systématisation, les échanges (méthodes, contenus et outils) entre départements ministériels, société de développement, ONG, projets, bailleurs de fonds et associations, la synergie des programmes et actions d'alphabétisation, de post-alphabétisation et d'éducation de base."(cf/ p. 4 date de création).

## **I-5-2 Le système de communication du Ministère de l'Alphabétisation**

Devant la multiplicité et la diversité des acteurs engagés dans le processus de mise en œuvre des politiques et des réformes, le Ministère doit communiquer avec ses partenaires qui sont les différents acteurs et bénéficiaires du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation de base. En effet, l'un des obstacles majeurs au succès des différentes politiques réside dans un déficit de dialogue, de communication avec les différents partenaires (auditeurs des classes d'alphabétisation, communautés, bailleurs de fonds, société civile...). Deux facteurs sont explicatifs de situation:

- ◆ La communication est encore insuffisamment gérée au niveau institutionnel,
- ◆ Les médias accordent une attention limitée au sujet portant sur l'éducation non formelle avec un traitement limité des questions relatives à ce sous- secteur.

Devant une telle situation, il était impératif de créer au plan institutionnel, les conditions d'une véritable communication, dans l'espoir d'améliorer la visibilité des actions d'éducation non formelle. C'est ce qui explique le choix des dispositions suivantes:

-1993-1994 : Mise en place du service de la Communication et de la Documentation

-1995: Nomination d'un Conseiller Technique en Communication

-2002: Mise en place d'une Cellule de Communication au niveau du Cabinet et nomination au niveau de chaque direction technique d'un chargé de la communication formé dans le cadre du PDEF.

## **I-5-4 Le volet communication du dispositif de suivi-évaluation**

Le dispositif de suivi-évaluation des programmes mis en place par la DAEB comporte un volet communication qui se manifeste à travers les activités suivantes, menées avec les principaux partenaires ( ECRAF, CCS, CNOAS, projets et services déconcentrés du Ministère de l'Education):

- Partage des outils élaborés pour le suivi, l'évaluation et la collecte de données.
- Démultiplication et diffusion des résultats de l'évaluation.
- Information, sensibilisation et mobilisation pour la mise à jour de la base de données.
- Mise en réseau des différentes bases de données dans les services déconcentrés.

## **I-5-4 Le plan de communication de la Cellule de Coordination et de Suivi du PDEF**

Dans l'optique de vulgariser ce programme de développement de l'éducation mis en place pour coordonner les actions et rationaliser la mobilisation et l'utilisation des ressources de l'Etat et des différents partenaires, un plan de communication piloté par la Cellule de Coordination et de Suivi de la PDEF est mis en place. L'objectif de cette opération consiste à:

- Mieux faire connaître la politique d'alphabétisation du Sénégal
- Assurer une meilleure perception par la communauté éducative et les populations du rôle des partenaires dans ce domaine.
- Assurer une plus grande adhésion des populations aux efforts du gouvernement en matière d'alphabétisation.
- Promouvoir le PDEF

Elaboré avec l'appui d'un consultant en communication qui accompagne la mise en œuvre, ses activités se résument à:

- Une conférence de presse chaque semestre
- La publication d'un bulletin de liaison interne
- Un temps d'antenne périodique à la radio
- Le parrainage de débats radio-télévisés consacrés au sous secteur
- Des reportages, des interview et des publications suivis de débats télévisés

### **I-5-5 Les journaux régionaux et les bulletins de liaison**

Dans sa composante post-alphabétisation, le PAPA et le PAPF contribuent à l'émergence et la promotion d'organes de presse en langue nationale.

#### **◆ La presse régionale**

Cinq journaux régionaux en langues nationales sont publiés dans les régions ciblées par le projet PAPA pour un global de 36 000 entre 1996 et 2001.(source PAPA)

#### **◆ Les bulletins de liaison**

"VISION EDUCATION", édité par le PAPA depuis 1998 et "PARTAGE" édité par le PAPF contribuent largement à la vulgarisation des actions d'alphabétisation à tous les niveaux: vie des projets, activités des cadres de concertation, échos du terrain.....etc.)

#### **◆ Les documents écrits et électroniques**

En vue de contribuer à l'autonomisation des femmes, ANAFA a procédé à l'élaboration de documents écrits et CD multimédia wolof / français moyyo, tiré du manuel genre de Oxfam-GB, sur le travail productif des femmes.

- ◆ Un guide sur les droits des femmes est aussi édité, pour servir de support aux animations organisées au niveau des quartiers pour sensibiliser les populations sur les droits des femmes. Une conférence animée par des techniciens du droit a permis d'explicitier tous les thèmes et problèmes de société contenus dans ce guide.

## **I-6 Valorisation de l'égalité et de l'accès, desserte des groupes aux besoins spécifiques**

Pour répondre au principe d'éducation de base pour tous, la possibilité pour tout individu quelque soit son âge, son sexe et son milieu, de réaliser son potentiel, est devenu un droit mais aussi un devoir à l'égard de la société toute entière. L'éducation des adultes est un impératif de la vie courante et professionnelle. Il revient à l'Etat de garantir le droit à l'éducation pour tous, pour les groupes sociaux les plus vulnérables, conformément à la Déclaration de Hambourg. C'est ainsi que dans la lettre de politique générale de février 2000, il est demandé au gouvernement de "prendre toutes les mesures utiles pour faire, de l'égalité des chances et de l'équité, une réalité dans le système éducatif". Tout ceci justifie la mise en place de certains programmes d'alphabétisation qui ciblent en priorité la population féminine la plus touchée par l'analphabétisme et les zones les plus touchées par la paupérisation.:

- Le Programme Alpha - femmes qui cible 100 % de femmes des zones rurales.
- Le Programme d'Alphabétisation Priorité Femmes qui cible 75% de femmes des zones rurales.

L'objectif d'un tel choix est de corriger les disparités entre sexe et zone.

- Dans un contexte de décentralisation, un Programme d'Alphabétisation des Elus et Notables (PADEN) est mis en œuvre par le biais de la coopération allemande( cf /p.10 \$ 2 diversification des offres: PADEN).
- Par ailleurs, le PAPA a réalisé l'expérimentation en 2000 d'un programme sur l'adaptation de la méthode Braille à l'alphabet wolof. Ce programme mis en place avec deux classes de 15 auditeurs non- voyants, chacune, était orienté dans la lutte contre la mendicité.

## **II- HAUSSE DE L'INVESTISSEMENT EN EDUCATION**

Dans la période de 1997 à 2003, le sous-secteur de l' éducation de base des adultes au Sénégal , a bénéficié d'apports financiers importants grâce à la définition d'une politique consensuelle et à l'option stratégique basée essentiellement sur la décentralisation des activités éducatives (exemple du faire-faire). Cette situation a favorisé l'intervention significative de partenaires financiers : Banque Mondiale, Coopération Canadienne ( ACDI), Coopération Allemande ( GTZ), Banque Africaine de Développement ( BAD ).

En somme, la mobilisation des moyens matériels , logistiques et surtout financiers pour le secteur de l’alphabétisation, résulte, en grande partie, de la mise en place d’une politique cohérente et conséquente dans ce domaine. Et ceci constitue une forme de plaidoyer fort motivant, une contribution au développement des communautés de base, qui a souvent stimulé l’adhésion des partenaires techniques et financiers.

## **2-1- Stratégies mises en place pour stimuler l’investissement**

Les documents de politique générale et de plan d’actions ( à Kolda en 1993, à Saint Louis en 1995 ) ont constitué des référentiels stratégiques de définition de la politique du gouvernement du Sénégal en matière d’alphabétisation et d’éducation de base. Les plans d’actions ont été des outils de planification de la mise en œuvre de la politique et ont été également validés avec les différents partenaires. En guise d’illustration, le Plan d’Actions défini à Kolda était inscrit sur une durée de 10 ans et s’était fixé , entre objectifs , de réduire annuellement de 5 % le taux national d’analphabétisme , en mettant un accent particulier sur les femmes (représentant au minimum 65 % des effectifs à enrôler ) et les zones rurales.

La décentralisation des actions d’alphabétisation vers les acteurs de la société civile ( opérateurs en alphabétisation ) et les régions ( collectivités locales et structures académiques, régionales et départementales ) est l’une des options fortes de la politique de l’Etat en d’alphabétisation. Cette option partenariale et de responsabilisation des communautés à la base se fonde sur la volonté de l’Etat de cultiver une offre éducative le plus largement accessible et motivant davantage la participation active des différents acteurs.

### **2-1 -1- Approche projet**

Pour réaliser la politique déjà définie en matière d’alphabétisation et d’éducation de base, le ministère en charge de l’Alphabétisation ( aujourd’hui dénommé Cabinet du Ministre Délégué Chargé de la Formation Professionnelle Publique et Privée , de l’Alphabétisation et des Langues Nationales ) et représentant de l’Etat, a élaboré des projets majeurs ( PAPF, PAPA, PAIS, PADEN, Alpha-Femme ).

Ainsi de 1994 à 2003, le sous –secteur de l’alphabétisation et de l’éducation de base non formelle a enregistré des projets avec des financements assez importants , concourant à la lutte contre l’analphabétisme tout en prenant en compte des aspects spécifiques des communautés bénéficiaires. Il s’agit de :

- PAPF : Projet Alphabétisation Priorité Femme, financé par la Banque Mondiale ( IDA crédit 2873 et 3333 ) pour un coût global de 12,6 Millions \$ US. C’est un projet

d'alphabétisation fonctionnelle qui cible essentiellement les femmes ( au moins 75 % des effectifs à enrôler ).

- PAPA : Projet d'Appui au Plan d'Actions en 2 phases , PAPA 1 de 1996 à 2001 ( coût : 5,605 milliards ) PAPA 2 de 2003 à 2006 ( coût : 7,995 milliards) financé par l'ACDI.
- PAIS : Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal ( PAIS ) , financé par l'Etat du Sénégal , à raison de 160 millions par an.
- PADEN : Projet d'alphabétisation des Elus et Notables Locaux( cf / p. 10 \$ 2: diversification des offres). Ce projet est financé grâce à l'appui financier de la coopération Allemande ( GTZ).
- Alpha-Femme : Projet d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes des régions de Kaolack et Fatick. Le projet est financé par la coopération technique allemande(GTZ )

## **2-1-2 – Approche programme**

Le Sénégal a mis en place le Programme Décennal de l'Education et de la Formation ( PDEF). Le PDEF est un programme de 10 ans ( 2001- 2010 ) et une rupture par rapport à l'approche projet. Il vise à mieux mettre en synergie les interventions dans le domaine de l'éducation et à rationaliser les ressources.

A cet effet, le programme se structure en trois grandes composantes :

### **◆ Accès**

Pour permettre à une bonne majorité de la population analphabète d'accéder à l'offre éducative et de pouvoir réinvestir ses acquis dans les activités quotidiennes. ( cf / tableau p. 17)

### **◆ Qualité**

Développer des stratégies pour le développement de la qualité de l'offre éducative, en améliorant le niveau des interventions par rapport aux approches, aux supports et aux compétences.

Il s'agit dans ce cadre :

- d'atteindre les normes de qualité les plus élevées
- de maximiser les efforts de tous les intervenants
- de coordonner l'action de toutes les structures

A terme, il s'agit d'arriver à implanter

- un curriculum pertinent
- un bon dispositif de suivi - évaluation remédiation

## • Gestion

Doter les structures (Ministère, DAEB, DPLN, DFP, DEST, services déconcentrés, organes d'exécution...) d'instruments et de compétences, en matière de gestion et de management de programmes, pour qu'elles assurent correctement leurs missions de coordination, de pilotage, de suivi et d'appui technique. Cela doit concourir à une gestion plus rationalisée de l'offre éducative.

Le PDEF constitue un programme ambitieux pour lequel, l'Etat du Sénégal a mobilisé l'essentiel des partenaires sociaux (syndicats, partis politiques, ONG, collectif d'associations, ...) et partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, ACDI, Coopération Française, GTZ, BAD, ...) pour leur contribution significative.

Le PDEF est également un cadre organisé et planifié sur 10 ans où l'ensemble des actions ont été déclinées et budgétisées. Il constitue ainsi un outil de mobilisation des ressources où chaque composante, sous – composante ou activité avait ciblé un bailleur et celle qui n'en avait pas encore, était déclaré « financement à rechercher » pour informer les bailleurs qui seraient intéressés.

Le PDEF dispose de référentiels et d'outils suivants :

- Document général du PDEF qui définit les orientations majeures du programme
- Les manuels de procédures techniques et financiers ( global et sectoriel ) qui définissent les procédures d'accès aux financements
- Le dispositif de suivi du PDEF
- Les documents de suivi du PDEF ( national, régional, départemental )

Dans le cadre du PDEF, le sous – secteur de l'alphabétisation gère une sous – composante dénommée « Education de Base des Adultes » qui vise essentiellement à améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation et à réduire significativement le taux d'analphabétisme ( en alphabétisant près de 200.000 adultes par an )

### **2-1-3 – Les manuels de procédures**

Ce sont des documents très importants qui sont utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des projets ou programmes . Ils constituent des outils de référence qui régissent l'accès aux fonds mis à disposition par le gouvernement. Ils sont élaborés et révisés périodiquement avec les différents partenaires ( opérateurs, bailleurs, institutions étatiques , ...).. En plus de la définition de la politique, ils définissent les rôles et responsabilités des différents acteurs et les critères d'éligibilité des requêtes. Ils fournissent également des informations sur les instruments nécessaires de gestion et de suivi pour l'élaboration des requêtes à soumettre. Le manuel garantit un accès démocratique aux fonds et constitue une pièce maîtresse dans le cadre de la gestion des projets ou programme. Il est souvent une conditionnalité d'acceptation

du projet par les bailleurs. C'est pourquoi il existe dans tous les grands projets ou programmes développés au Sénégal

## 2-2 Résultats quantitatifs

Dans cette partie, l'accent sera mis essentiellement sur les effectifs enrôlés de 1997 à 2002 et les moyens financiers déployés à cet effet.

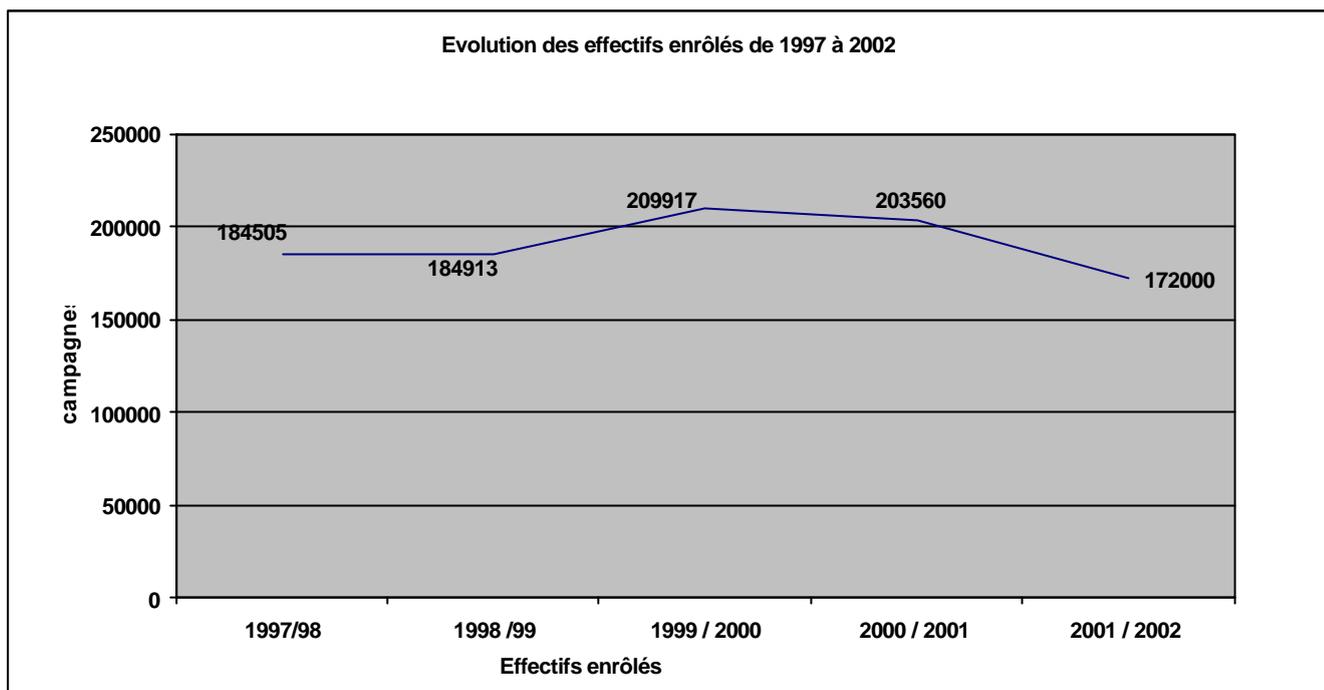
Au plan financier, il a été difficile d'avoir une situation nette sur toutes les données, compte tenu de la flexibilité du secteur et de la forte diversité des interventions, mais l'accès sera mis sur les projets

### 2-2-1 Effectifs enrôlés

Programme	1997/98				1998/99			
	H	F	T	% femme	H	F	T	%femme
Projet 1000cl/PAIS	4391	21663	26054	<b>83,1</b>	5655	24430	<b>30085</b>	<b>81,2</b>
PAPF	5991	49369	55360	<b>89,2</b>	5492	54203	<b>59695</b>	<b>90,8</b>
PAPA	4759	26053	30812	<b>84,6</b>	8068	39374	<b>47442</b>	<b>83,0</b>
PADEN	1448	413	1861	<b>22,2</b>	2280	878	<b>3158</b>	<b>27,8</b>
ALPHA FEMMES	248	891	1139	<b>78,2</b>	98	1333	<b>1431</b>	<b>93,2</b>
AUTRES PROGRAMMES	18204	51075	69279	<b>73,7</b>	9337	33765	<b>43102</b>	<b>78,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>35041</b>	<b>149464</b>	<b>184505</b>	<b>81,0</b>	<b>30930</b>	<b>153983</b>	<b>184913</b>	<b>83,3</b>

Programme	1999/2000				2000 / 2001			
	H	F	T	%	H	F	T	%femme
Projet 1000cl/PAIS	2335	14014	<b>16349</b>	<b>85,7</b>	3523	26477	<b>30000</b>	82,7
PAPF	6705	84071	<b>90776</b>	<b>92,6</b>	1050	9450	<b>10500</b>	90,0
PAPA	9179	68987	<b>78166</b>	<b>88,3</b>	10242	48540	<b>58782</b>	82,6
PADEN	2116	270	<b>2386</b>	<b>11,3</b>	2889	741	<b>3630</b>	20,4
ALPHA FEMME	33	1862	<b>1895</b>	<b>98,3</b>	0	2490	<b>2490</b>	100,0
AUTRES PROGRAMMES	4758	15587	<b>20345</b>	<b>76,6</b>	31753	66405	<b>98158</b>	75,0
<b>Ens</b>	<b>25126</b>	<b>184791</b>	<b>209917</b>	<b>88,0</b>	<b>37231</b>	<b>173828</b>	<b>203560</b>	82,4

Programme	2001 / 2002				To Global		To Global	
	H	F	To	%	H	F	To	%
Projet 1000cl/PAIS	5884	24116	30000	<b>80,39</b>	21788	110700	132488	<b>83,55</b>
PAPF	4511	45489	50000	<b>90,98</b>	23749	242582	266331	<b>91,08</b>
PAPA	4665	25335	30000	<b>84,45</b>	36913	208289	245202	<b>84,95</b>
PADEN	2157	543	2700	<b>20,09</b>	10891	2844	13735	<b>20,71</b>
ALPHA FEMME	94	2111	2205	<b>96,49</b>	473	8687	9160	<b>94,84</b>
AUTRES PROGRAMMES	12180	41662	53842	<b>74,66</b>	76232	208494	284726	<b>73,23</b>
<b>Ens</b>	<b>29492</b>	<b>142508</b>	<b>172000</b>	<b>82,85</b>	<b>157820</b>	<b>804574</b>	<b>962395</b>	<b>83,60</b>



**Commentaires globales ( tableau et graphique )**

- de 1997 à 2002, 962295 adultes ont été enrôlés dans les différents programmes d’alphabétisation. Les femmes ont ainsi été suffisamment représentées avec un taux de 83,60 % soit 804574 .
- L’enrôlement des effectifs s’est fait avec la création d’emplois temporaires estimé à 40100 et répartis comme :
 

facilitateurs	32080
Superviseur	3208
Gestionnaires	3208
Coordonnateur	1604
<b>Nombre Total emplois</b>	<b>40 100</b>
- Par rapport à l’évolution des effectifs, une augmentation fort remarquable est notée entre de 1998 et 2001 et ceci se justifie par les investissements croisés des différents projets ( PAPA, PAFP, PAIS et autres programmes ) durant cette période.

**2-2-2 Investissements**

DENOMINATION	EVOLUTION	
	1996 -2001	2001-2005
PAPF	6 000 000 000	6 084 550 041
PAPA	5 605 000 000	7 995 000 000
AUTRES PROGRAMMES	692 790 000	981 580 000
PAIS/ETAT	159 000 000	160 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 456 790 000</b>	<b>15 221 130 041</b>

Ainsi , nous optons , pour l'analyse, d'observer deux (2) temps forts : 1996/ 97 correspondant au T1 et 2001 / 2002 au T2 et de favoriser une comparaison horizontale .

- Pour le projet PAPA : entre le PAPA1 et le PAPA 2 , le budget est passé de 5605 millions à 7995 millions soit un gap positif de 2390 millions.
- Pour le PAPF, un crédit pour une valeur de 6 milliards FCFA a été alloué en 1996 par la Banque Mondiale / IDA pour cinq ( 5) ans. En 2001, un nouveau crédit BM / IDA, d'un montant de 6 084 550 041 FCFA a été mis en place pour la 1<sup>ère</sup> phase ( 2001 à 2003). On peut dire, à ce niveau, qu'il n'y a pas de grand gap, si l'on considère ces deux grands moments . Mais , il est prévu d'autres financements de la Banque Mondiale dans les deux autres phases du PDEF.
- Pour le programme PAIS , il n'y a pas d'évolution significative du budget ( 159 millions FCFA depuis l'origine du projet à 160 millions FCFA en 1998).
- Pour les autres programmes ( ONG, Associations , GIE, ...), le budget est passé de 692,79 millions à 981,58 millions soit un gap positif de 288,79 millions.

Au total, le budget global consacré au sous secteur a évolué, entre les deux périodes (1996-2001 et 2001- 2005), de près de 2 764 340 041 FCFA

### **3 - ETUDES SCIENTIFIQUES SUR L'EDUCATION DES ADULTES**

De nombreuses études ont été menées au Sénégal depuis l'adoption, en 1997, de la Déclaration de Hambourg et de l'Agenda pour l'avenir par la Cinquième Conférence Internationale sur l'éducation des adultes tenue à Hambourg.

Dans le développement qui suit, nous essayerons de présenter quelques unes de ces études à travers deux (2) sous-chapitres :

- **sous- chapitre 4-1** : les études menées par les institutions publiques (directions nationales, directions de projet....)
- **sous- chapitre 4-2** : les études menées par les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC).

La présentation des études consistera essentiellement à identifier les questions fondamentales qu'elles posent et en quoi elles constituent concrètement une source d'information pour les politiques et les pratiques en matière d'éducation des adultes.

Nous proposerons, enfin, d'insérer dans la partie bibliographique qui figure en annexe un listing assez exhaustif des études réalisées par les différents acteurs et partenaires du sous secteur de l'éducation non formelle.

### **3-1- Etudes scientifiques sur l'éducation des adultes initiées par les institutions publiques.**

#### **3-1-1- Etudes initiées par la DAEB**

##### **\*Etude longitudinale (EL) sur les programmes intégrés d'éducation des adultes(PIEA).**

L'E.L a été initiée depuis 1999 par la DAEB en collaboration avec le PAPF et la Banque Mondiale en vue d'accompagner la phase expérimentale dudit projet et de mieux éclairer les différents acteurs et partenaires du sous-secteur de l'éducation non formelle sur certains aspects des programmes d'alphabétisation fonctionnelle, en particulier des PIEA.

Elle vise à :

- déterminer les caractéristiques fondamentales d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle pertinent et efficace.

De façon spécifique, l'E.L vise à :

- déterminer la durabilité des compétences instrumentales et fonctionnelles, terminales, acquises par les apprenants des programmes intégrés d'éducation des adultes du PAPF en fin de formation ;
- identifier les changements individuels et collectifs positifs observés ;
- déterminer si les changements observés s'améliorent dans le temps ;
- déterminer les besoins des apprenants en activités d'appui et d'accompagnement nécessaires au maintien et au renforcement des compétences instrumentales et fonctionnelles en phase d'éducation des adultes.

L'étude longitudinale se poursuit toujours. Ses conclusions sont attendues en fin Décembre 2004.

Toutefois, l'évaluation à mi-parcours des résultats et effets de l'E.L permettent de croire qu'elle est entrain d'impacter de façon significative sur les politiques et les pratiques en matière d'éducation des adultes au Sénégal.

En effet, l'E.L a permis de réaliser d'importantes avancées dans le sous-secteur de l'éducation non formelle, tels :

- **au plan politique,**

- le déclic créé par les rapports d'étapes de l'E.L auprès des experts de la Banque Mondiale et qui a finalement motivé davantage cette dernière à s'engager résolument aux côtés du gouvernement du Sénégal pour lui permettre de réaliser l'évaluation tant attendue des impacts du programme national d'alphabétisation.

- **au plan des pratiques,**

- la pratique de l'évaluation initiale des acquis des bénéficiaires des programmes par les équipes techniques de la DAEB et des opérateurs ;
- la traduction en une réalité dynamique de l'approche partenariale par le fait de l'implication réelle des différents acteurs à la base (RRA, RDA, superviseurs, facilitateurs et apprenants) dans tout le processus de l'étude ;
- la diversification et l'amélioration des méthodes et des instruments de suivi-évaluation de la DAEB et de ses partenaires (ONG, associations, GIE...) du sous secteur.

## **\* L'évaluation d'impact du programme national d'alphabétisation du Sénégal**

Les nombreux efforts consentis par le gouvernement du Sénégal, en collaboration avec les divers acteurs et partenaires, ont permis de réaliser des résultats fort significatifs durant ces deux dernières décennies, dont entre autres:

- l'enrôlement de 1 322 381 apprenants dont 76,26% de femmes ;
- l'abaissement du taux d'analphabétisme de la population âgée de plus de 9 ans de 73,1% en 1988 à près de 41% en 2002 .

Toutefois, les changements induits par les programmes d'alphabétisation aux plans social, culturel et économique ont été, jusque-là, mal appréhendés par les différents acteurs et partenaires du sous -secteur. Autrement, les programmes d'alphabétisation manquent de visibilité, si l'on considère les intrants injectés dans le sous- secteur de l'éducation non formelle et les extrants quantitatifs et surtout qualitatifs disponibles. Et, c'est là une limite réelle dans notre dispositif d'intervention qu'il convient de pallier rapidement. D'où toute la pertinence de l'évaluation d'impact que le Cabinet du Ministre délégué chargé de la Formation Professionnelle, Publique et Privée, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, à travers la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB) et avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, a mise en œuvre depuis Octobre 2002.

L'évaluation d' impact est une activité de haute portée nationale.

Elle vise, entre autres objectifs à:

- mettre à la disposition du gouvernement du Sénégal des informations fiables et objectives sur les résultats, les effets et les impacts des programmes d'alphabétisation au niveau national.

- déterminer le coût- efficacité des principaux types de programmes d'alphabétisation en cours dans le pays.

- améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation
- rationaliser le financement destiné au programme d'alphabétisation national
- doter la DAEB et les acteurs du sous -secteur de l'éducation non formelle, d'outils performants d'évaluation en français et en langues nationales.

L'évaluation d' impact se déroule sur une période de trois (3) ans (Janvier 2003 - Décembre 2005).

L'échantillon porte sur deux cents (200) sites à observer et qui sont répartis comme suit:

- 100 sites contrôles, soit 100 quartiers ou villages bénéficiant d'un programme d'alphabétisation
- et 100 sites témoins, soit 100 quartiers ou villages présentant les mêmes caractéristiques similaires à celles des sites de contrôle mais qui n'ont pas bénéficié de d'un programme d'alphabétisation.

Les sites sont distribués proportionnellement aux effectifs à enrôler par les quatre projets majeurs retenus: le Projet d' Appui au Plan d'Action (PAPA) appuyé par l'ACDI, le Programme Education de Qualité Pour Tous (EQPT) appuyé par la Banque Mondiale dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF), le Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS) appuyé par l'Etat et mis en œuvre par les Conseils régionaux et le Projet de lutte contre la Pauvreté (PLCP) appuyé par la BAD.

L'échantillon porte également sur 1500 personnes à enquêter, réparties comme suit:

- 10 personnes au niveau de chaque site de contrôle, soit globalement 1000 cibles- contrôle bénéficiant d'un programme d'alphabétisation
- 5 personnes au niveau de chaque site- témoin, soit globalement 500 cibles- témoins ne bénéficiant pas d'un programme d'alphabétisation.

L'évaluation d'impact se fait dans six (6) langues nationales (joola, mandinka, pulaar, seereer, soninke et wolof) et couvre aussi bien, les zones rurales que les zones urbaines dans les onze (11) régions du Sénégal.

Elle est présentement bien lancée, au regard des activités prévues et réalisées, telles :

- la mise en place d'une équipe technique pluridisciplinaire
- l'élaboration d'un document de référence de l'étude
- la conception et l'élaboration des outils d'investigation en français et en langues nationales
- la formation des enquêteurs

- la collecte des données de départ dans les sites du programme EQPT, soit 37 % des effectifs échantillonnés.

L'évaluation d'impact des différents programmes d'alphabétisation du Sénégal, en raison des informations fort pertinentes et des changements d'attitude et de comportement qu'elle pourrait induire auprès des différents acteurs et partenaires du sous-secteur, suscite aujourd'hui un intérêt réel auprès des autorités gouvernementales sénégalaises, des partenaires sociaux et des institutions d'appui au développement (Banque Mondiale, ACDI, GTZ et autres).

Aussi, ses conclusions tant partielles que définitives seront-elles sans doute judicieusement exploitées par ces derniers, en vue d'améliorer les politiques et les pratiques en cours dans le domaine de l'éducation des adultes aux plans national et sous-régional.

### **Etude sur le faire-faire : " la décentralisation de la gestion de l'éducation et la diversification des offres "**

La stratégie du faire-faire , initiée au Sénégal depuis 1996, est une option novatrice de décentralisation de la gestion de l'éducation et de diversification des offres éducatives.

Elle est basée sur un partenariat entre l'Etat et les organisations de la société civile (ONG, associations, GIE,...) et régie par une distribution équilibrée et fonctionnelle des rôles, des responsabilités, des mécanismes et procédures consensuels de gestion.

Après près d'une décennie de mise en application, elle s'est révélée assez pertinente. Ce qui justifie cette étude réalisée en Mai 2003 par la DAEB pour être présentée au groupe ad hoc de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA).

L'étude entend, au plan général, rendre plus visible la contribution de la stratégie du faire-faire à l'amélioration de la qualité de l'éducation de base non-formelle (alphabétisation et écoles communautaires) en Afrique subsaharienne..

De façon plus spécifique, il s'agit de :

- présenter les mécanismes et procédures essentiels de la stratégie du faire - faire
- identifier les leçons apprises de l'expérience du faire - faire.
- déterminer les fondamentaux de la qualité dans la stratégie du faire-faire.

Considérant que l'étude sur la « stratégie du faire-faire » est encore toute récente, il s'avère quasiment impossible de se prononcer sur son impact réel sur les politiques et les pratiques en matière d'éducation des adultes.

Toutefois, eu égard aux résultats, effets et impacts et aux facteurs handicapants de « la stratégie du faire-faire », l'on peut augurer que l'étude induira à court ou moyen termes des améliorations significatives dans le sous- secteur de l'éducation non formelle, tels :

\* au niveau politique,

- la mise en place progressive de la déconcentration/décentralisation de la sélection des requêtes d'alphabétisation ;

- la mise en œuvre du programme d'alphabétisation intensive du Sénégal (PAIS-ETAT) entièrement géré par les collectivités locales sur financement du budget national;

- la mise en place d'un cadre de suivi harmonisé et déconcentré des projets et programmes du sous-secteur de l'alphabétisation ;

- l'application des mesures visant la certification de l'étude du milieu, l'effectivité des contrats entre les opérateurs et les communautés bénéficiaires ainsi que le respect des zones d'intervention prioritaires pour une meilleure correction des disparités zonales ;

- la mise à disposition de plus de moyens de suivi, de supervision et d'évaluation pour les services déconcentrés de l'éducation ;

- l'application de sanctions positives telles que l'attribution de prix aux opérateurs les plus performants en vue de stimuler une saine émulation ;

- l'application de sanctions négatives en faveur des opérateurs ayant enregistré des performances très faibles lors de la campagne précédente.

- la construction de centres régionaux polyvalents pour adultes (CREPA) financés pour un montant global de 600 millions et qui participent de l'amélioration des conditions d'apprentissage des bénéficiaires des programmes

\* au niveau des pratiques en éducation,

- la mise en place plus accrue de programmes intégrés d'alphabétisation des adultes (PIEA) avec le financement d'activités génératrices de revenus ;

- la formation des élus locaux dans le cadre d'un projet d'alphabétisation des élus et notables locaux (PADEN) ;

- l'harmonisation des interventions dans le cadre du suivi et de l'évaluation ;

- l'harmonisation dans la collecte et la gestion des données statistiques dans tout le secteur de l'éducation ;

- la formation en suivi-évaluation des personnels des IA, des IDEN et de la DAEB ;

- la formation des facilitateurs à la didactique du calcul et à l'utilisation de la calculette ;

- la formation des opérateurs en mobilisation sociale ;

- le renforcement des capacités des membres des comités de gestion par les projets ;

- le renforcement des capacités des gestionnaires de base de données des services centraux et déconcentrés .

### 3-1-2 Etudes réalisées par la Direction de la Promotion des Langues Nationales

#### - Liste des études réalisées

Dénomination	Date	Disponibilité	Observation
Rapports de codification (Balant, Mankaañ, Noon et Manjaku )	Balant: Septembre 2000 Mankaañ: Mars 2001 Noon: Octobre 2001 Manjaku: Avril 2002	DPLN	
Etudes complémentaires sur la terminologie ( Wolof, Pulaar, Seereer, Mandinka, Joola et Soninke )	Février 2003	DPLN	
Etat des lieux de la recherche en et sur les langues nationales	Juillet 2002	DPLN	
Document de politique Editoriale en langues nationales	Novembre 2002	DPLN	

#### - Contenus :

Etude	Objectif	Contenus	Impacts
Codification des langues Balant, Mankaan, Noon et Manjaku	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la normalisation de ces langues à usage localisé à travers l'harmonisation de leur description</li> <li>- Proposer les éléments de contenu des décrets relatifs à l'orthographe et à la séparation des mots dans ces langues</li> <li>- Définir un Plan d'Action Décennal pour la promotion de ces langues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments de normalisation des langues concernées : alphabet, phonologie et grammaire</li> <li>- Proposition d'éléments de contenu des décrets relatifs à l'orthographe et à la séparation des mots dans ces langues</li> </ul>	<p>Ces études contribuent à l'avancée des recherches sur les langues parlées au Sénégal en particulier les langues à usage localisé longtemps considérées comme des langues « minoritaires». Ces études ont permis le changement de statut de ces langues à usage localisé devenant langues nationales.</p> <p>Si l'effet immédiat de ces études qui constituent une étape indispensable à la codification est la valorisation des langues concernées, une réponse à la demande sociale de démocratisation, de justice et d'équité, l'impact est à chercher dans l'élargissement de l'accès de l'offre éducative en général, et en particulier dans la réduction du taux d'analphabétisme et l'amélioration des apprentissages.</p>

<p>Etat des lieux de la recherche en et sur les langues du Sénégal</p>	<p>- Répertoire les recherches effectuées en et sur les langues nationales - Identifier des pistes de recherche sur les langues nationales en vue de bonifier l'introduction des langues nationales à l'école en particulier et tout enseignement-apprentissage de ces langues ou dans ces langues.</p>	<p>Répertoire des recherches effectuées en et sur les langues parlées au Sénégal, langues nationales (codifiées) comme langues à usage localisés (non encore codifiées). L'analyse des données a permis de dégager le niveau de préparation de chaque langue pour être objet et/médium Des actions prioritaires dégagées concernant la codification et les recherches complémentaires</p>	<p>La DPLN, jeune structure dispose d'un outil indispensable pour l'orientation de ces activités</p>
<p>Recherche terminologique</p>	<p>- Recenser les termes nécessaires pour conduire des enseignements-apprentissages dans les six langues anciennement codifiées que sont le wolof, le pulaar, le Seereer, le Joola, le Mandinka, le Sonike et les traduire en Français</p>	<p>Les données recueillies concernent le domaine pédagogique (outils de gestion administrative, outils didactique et concepts pédagogiques) et les disciplines enseignées en particulier les disciplines instrumentales (la grammaire dans l'étude de la langue et les mathématiques. C'est environ 2500 termes qui sont disponibles dans ces lexiques Langues nationales / Français</p>	<p>C'est un outil indispensable au fonctionnement aussi bien des classes du système éducatif formel qui expérimentent l'introduction des langues nationales à l'école que des ECB et des CAF.</p>

### **3-1-3- Etudes initiées par le Projet d'Appui au Plan d'Action (PAPA)**

#### **Influences des dynamiques communautaires dans la réussite des programmes en alphabétisation fonctionnelle (CAF) et en modèles alternatifs (ECB)**

L'« étude sur l'influence des dynamiques communautaires dans la réussite des programmes en alphabétisation et en modèles alternatifs » vise, entre autres objectifs, à :

- déterminer des dynamiques communautaires pouvant contribuer à la réussite des programmes mis en œuvre
- identifier des potentialités et atouts inscrits dans les dynamiques communautaires
- déterminer des facteurs de qualité liés aux dynamiques communautaires pour l'amélioration des processus d'apprentissage
- déterminer des modes d'organisation, des modalités et mécanismes de fonctionnement communautaires en vue du renforcement des comités de gestion.

En conclusion, l'étude a formulé d'importantes recommandations, à savoir :

- instituer dans les CAF et ECB un système d'adoption (fratrie par et pour le savoir ) par les auditeurs et apprenants de jeunes enfants (bébés) dont ils se chargeraient du suivi psycho-moteur notamment, jusqu'à l'inscription dans une école. Ce système pourrait contribuer à élargir et à renforcer le cercle de solidarité dans la communauté,
- inclure dans les apprentissages, les techniques de négociation et de médiation en milieu traditionnel. Cet enseignement –formation devrait se faire avec une implication effective des sages du terroir;
- instituer un système de parrain pédagogique (yaayu/baayu/magu daara). Le parrain, adulte du terroir, s'engagerait solennellement à fournir ou à faire fournir un appui psychologique (en dehors des heures de classes) à un ou plusieurs apprenants,
- engager la décentralisation et déconcentration effectives des procédures de sélection des requêtes,
- exiger un compte rendu de MARP relativement détaillé avec les outils utilisés et les principaux résultats, pour toute requête de financement,
- articuler les micro-projets des ECB aux axes de développement les plus producteurs du terroir,
- inclure dans les enseignements apprentissages l'identification et l'analyse des principaux problèmes d'environnement en vue d'une gestion endogène et rationnelle du développement local,

- initier un système d'adoption (ndéyale) de modèle en expérimentation (M.E.E) par un ou des groupements féminins. Ce qui pourrait, non seulement contribuer à davantage mobiliser les femmes, mais aussi, à aider au renforcement des relations d'échanges, de solidarité entre micro-projets de M.E.E et GPF (Groupement de Promotion Féminine),
- repenser le cahier de charges des opérateurs pour amoindrir les risques encourus à cause de certains, qui considèrent le domaine comme un lieu de capture de fonds financiers et qui, du coup, apparaissent davantage comme des opérateurs économiques, au lieu d'être et de rester des promoteurs d'éducation,
- favoriser une participation effective et conséquente des collectivités locales et des élus locaux dans la gestion des sous projets d'éducation non formelle, en les intéressant davantage au projet et surtout en leur faisant voir et accepter les profits qui peuvent en découler pour le développement local,
- étudier la possibilité d'avoir, des opérateurs, la garantie de développer une coopération dynamique avec les communautés bénéficiaires, même après la fin des projets.

Les conclusions et recommandations de l'étude ont, à ce jour, induit d'importants changements dans le sous secteur, dont entre autres :

- une perception plus nette des ECB par les populations bénéficiaires et une plus grande visibilité quant à l'avenir de leurs enfants
- l'organisation de séminaires de renforcement de compétences des membres des comités de gestion des CAF et des ECB dans les domaines de la mobilisation sociale et de la gestion de projet
- un processus d'implantation de programme qui implique davantage les populations bénéficiaires et qui favorise une plus grande prise en compte de leurs besoins spécifiques
- une participation effective des membres des comités de gestion et des communautés de base dans les enseignements apprentissages en qualité de personne-ressource ;
- l'identification et l'auto- financement de micro-projets susceptibles de générer des ressources substantielles pour la pérennisation des acquis.
- l'érection au rang d'opérateur de certaines personnes influentes des communautés bénéficiaires de programme (leaders, notables, élus politiques, chefs religieux...). Ces dernières commencent à s'illustrer en s'investissant volontairement dans la prise en charge des indemnités mensuelles de volontaires et/ou relais en éducation en vue de permettre à des villages voisins au leur de bénéficier également des services éducatifs d'une école communautaire de base.

### **\* Evaluation des modèles alternatifs Caractérisation du modèle idéal : école communautaire de base (ECB)**

Au terme de l'expérimentation du programme de modèles alternatifs réalisée par l'entreprise d'organisations de la société civile (ONG, association, GIE .) de 1996 à 2001, le Projet d'Appui au Plan d'Action (PAPA) a réalisé cette étude, en vue d'apprécier la pertinence des objectifs visés.

De façon plus spécifique, l'étude vise à :

- évaluer la pertinence, l'efficacité, l'impact et la reproductibilité et/ou généralisation du modèle mis en œuvre par rapport à une éducation de bénéficiaires âgés de 9 à 15 ans dont 65% de filles, avec des contenus spécifiques susceptibles de les insérer dans leur milieu, en leur permettant de participer au développement social, culturel et économique de leur localité et de s'épanouir en tant qu'individu ;
- voir dans quelle mesure la transition vers le formel avec les compétences et capacités intellectuelles requises est réalisée ;
- voir comment la formation pré- professionnelle avec les connaissances et techniques nécessaires à la réalisation d'activités utilitaires est assurée ;
- formuler des appréciations.
- fournir des éléments sur l'impact des ECB....

Elle a finalement permis de caractériser une école communautaire idéale.

#### **\* Caractéristiques d'une école communautaire idéale :**

- l'EC dispose d'un local fonctionnel ;
- les enfants présentent le profil d'entrée officiel ;
- les objectifs d'éducation de base sont adaptés aux données du milieu et aux besoins des apprenants ;
- l'EC est un centre de ressources éducationnelles **de, pour et par** la communauté
- l'enseignant présente un profil et des compétences qui lui permettent de gérer une EC ;
- les horaires et programmes négociés sont conformes aux objectifs de l'EC ;
- le matériel didactique et les fournitures individuels et collectifs sont adaptés aux programmes et disponibles à temps, en quantité et en qualité.
- la communauté a conçu et mis en œuvre un projet éducatif et économique adapté au milieu et à ses besoins ;
- les résultats obtenus correspondent au profil de sortie retenu ;
- l'EC développe un système de partenariat efficace avec son environnement.

Aussi a-t-elle induit d'importants changements dans le sous-secteur de l'éducation non formelle dont principalement :

- la réorientation des finalités des ECB qui se caractérise par une option stratégique de retourner à une éducation de base, c'est-à-dire un objectif plus réaliste et maîtrisable qui permet, à terme, aux apprenants de pouvoir lire, écrire, calculer, s'expliquer à l'oral et à l'écrit et participer efficacement au développement de leur milieu ;

- un début d'application de cette option d'éducation de base dans les ECB financées en 2003 par le PAPA-II ;

- le renforcement des capacités des volontaires de l'éducation (V.E) grâce à des dispositifs de formation continue et de suivi-supervision plus performants ;

- l'option au niveau du PAPA-II d'instituer à tous les niveaux une dynamique de gestion axée sur les résultats.

### **Evaluation de l'édition d'ouvrages en langues nationales**

Conformément au plan d'action, le PAPA a décidé de s'investir en post-alphabétisation dans la promotion d'un environnement lettré en langues nationales en privilégiant l'axe de la production et de la distribution de documents imprimés (périodiques et non périodiques) à travers un volet Appui à la Presse et un volet Appui à l'Édition d'ouvrages et de documents divers en langues nationales pour un montant global de 296 000 000F dont les 80% sont alloués à l'appui à l'édition de manuels.

La présente étude vise à mieux cerner l'édition d'ouvrages et de documents divers en langues nationales, à en déterminer les forces et les faiblesses et à proposer des pistes d'amélioration.

Elle a permis d'identifier diverses forces et faiblesses parmi lesquelles il convient de retenir,

en termes de **forces** :

- des conditions éditoriales favorables (volonté politique réelle de promotion des langues nationales, auteurs et associations d'auditeurs, subventions, experts, experts en langues nationales, instances de normalisation...);

- la vitalité de plus en plus affirmée des langues nationales dans les médias et dans les productions littéraires (rayons de livres en langues nationales dans certaines librairies);

- l'émergence de bibliothèques rurales, CLAC, malles bibliothèques, coins de lecture pour promouvoir la lecture en milieu rural.

en termes de **faiblesses** :

- la production n'embrasse pas toutes les langues nationales ;

- les livres ne sont pas bien distribués par les auteurs (des stocks existent dans les maisons)

- les fonds documentaires ne sont ni renouvelés, ni actualisés, et les livres ne bougent pas des espaces de lecture, faute d'animateurs avertis ;

- la promotion et la publicité autour du livre en langues nationales sont encore faibles.

Les conclusions de cette étude n'ont pas encore fait l'objet d'application concrète.

Elles devraient toutefois permettre de :

- poursuivre résolument la politique de subvention pour appuyer davantage la production des manuels mais aussi la promotion de la lecture, avec plus de rigueur et d'exigence sur la qualité ;
- veiller davantage à ce que la production d'ouvrages documentaires soit centrée sur les réalités et préoccupations spécifiques des populations cibles ;
- développer des partenariats intersectoriels avec les professionnels du livre (publics ou privés) pour bénéficier de l'expertise et des potentialités techniques qui existent afin de produire des ouvrages sérieux et crédibles ;
- assurer la qualité et la pérennité des productions en formant les auteurs aux techniques de rédaction, en renforçant les capacités des agents et des structures qui remplissent des fonctions normatives et éditoriales et en garantissant l'acceptation et l'utilisation des manuels dans les espaces de formation ciblés;
- appuyer conséquemment la diffusion et la distribution des ouvrages pour qu'ils soient bien connus et mis à la portée des acheteurs potentiels ;
- identifier les différents intervenants de la chaîne éditoriale et déterminer les rôles et responsabilités de chacun pour des actions durables.

### **Cadre de référence de l'expérimentation des programmes d'alphabétisation fonctionnelle de six mois**

Le cadre de référence des programmes expérimentaux d'alphabétisation fonctionnelle en six mois entend fournir aux opérateurs intéressés, un ensemble d'indications susceptibles de servir de balises dans la recherche que le PAPA souhaite entreprendre avec le secteur tout entier autour de la problématique durée/qualité des apprentissages en éducation non formelle. Inscrite dans le champ dynamique et mouvant de recherche-action en éducation non formelle, l'expérimentation des programmes de six (6) mois sera centrée sur la détermination du poids réel des différents facteurs aptes à garantir la qualité des apprentissages.

Elle devrait aussi nous permettre d'arriver à une approche plus fine et à une détermination plus précise des leviers essentiels sur lesquels il faut agir pour assurer la réussite de programmes de durée réduite (six mois) d'alphabétisation fonctionnelle.

Dans une telle approche, le cadre de référence de l'expérimentation ne devrait être pour les opérateurs qu'un guide, un outil de travail, à adapter, à remodeler, à améliorer et à enrichir continuellement tout au long de la mise en œuvre des sous projets.

La mise en œuvre de l'expérimentation de "programme d'alphabétisation six mois" devrait essentiellement revêtir les caractéristiques suivantes :

- des coûts unitaires réduits ;
- un crédit horaire global pouvant varier selon le rythme des cours et l'approche pédagogique utilisée mais qui tournerait autour d'une moyenne de 300 heures ;
- des contenus de formation adaptés aux besoins des adultes ;
- un personnel formé et efficacement encadré ;
- un matériel didactique adapté, suffisant et varié ;
- un dispositif opérationnel et efficace de suivi-supervision;
- des bénéficiaires motivés parce que conscients des enjeux ;
- une recherche – action correctement instrumentée et accompagnée;

A la suite des résultats fort satisfaisants de l'expérimentation du programme expérimental de six mois, le PAPA- II a résolument pris l'option de demander aux opérateurs élus de mettre en œuvre un programme court de six (6) mois dans ses régions d'intervention.

### **3-1-4 Etudes initiées par le Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes (PAPF)**

#### **Etude sur la participation des femmes au programme d'alphabétisation dans les zones urbaines**

Elle s'inscrit dans le cadre de la recherche de solutions aux divers obstacles qui limitent la qualité des programmes d'alphabétisation implantés en zone urbaine.

Elle vise globalement à doter les opérateurs d'un ensemble d'informations et d'instruments susceptibles de leur permettre de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés et d'être plus performants dans la gestion de leur sous-projet.

De façon spécifique, elle vise à :

- analyser les représentations que se font les femmes des programmes qu'on leur offre et comprendre leurs motivations réelles
- identifier les contraintes majeures à leur pleine participation
- identifier en rapport avec les divers acteurs concernés les éléments clés d'un programme adapté aux besoins des femmes et au contexte urbain actuel.

Cette étude sur la participation des femmes au programme d'alphabétisation en zone urbaine a favorisé:

- la systématisation de l'étude du milieu sanctionnée par la certification de l'IDEN;

- la création pour les bénéficiaires de classes d’alphabétisation adaptées à leurs réalités spécifiques ( CAL) et de dépasser ainsi le cadre de formation formel des écoles élémentaires qui avaient tendance à donner aux adultes l’impression d’être infantilisés;
- la centration des enseignements-apprentissages sur leurs activités et vécu quotidiens des adultes, et ce, suite à leur propre demande;
- la mise en œuvre, conformément à la requête des bénéficiaires des centres des zones urbaines, d’un programme continu et flexible de formation .

### **\*Etude sur les coûts et résultats des programmes d’Alphabétisation**

Le Gouvernement du Sénégal avec l’appui de ses partenaires au développement a mis en œuvre de grands projets d’alphabétisation fonctionnelle et encouragé d’autres projets d’alphabétisation conduits par des opérateurs privés sur fonds propres, en vue de réduire, d’au moins 5% par an, le taux d’analphabétisme et d’accroître la qualité et la pertinence des apprentissages.

Deux études ont été commanditées en Juillet 1999: une, sur les résultats obtenus et une autre, sur les coûts unitaires. Elle visait essentiellement à :

- analyser la structure des coûts des différents programmes d’alphabétisation en cours au Sénégal
- proposer un coût harmonisé suffisamment rentable
- indiquer la voie la meilleure pour une utilisation rationnelle des ressources mobilisées, une réalisation des objectifs quantitatifs et une réelle amélioration de la qualité des programmes et des performances des bénéficiaires.

Les deux études ont tenu compte des stratégies propres à chaque projet, ainsi que des éléments essentiels que sont les objectifs, les cibles, le suivi-évaluation, le partenariat...

Au moment de l’étude, les coûts des différents programmes en vigueur se présentaient comme suit :

PAPF (1ère phase) : **29000F** / auditeur par an

PAPA : **22500F** / auditeur par an

PAIS : **6000F** / auditeur par an

PADEN : **57000F**/ auditeur par an

L’atelier de restitution de ces études s’est déroulé en Août 1999 en présence des principales composantes du sous-secteur.

Il avait pour objectifs de :

- restituer les résultats de l’étude ;

- discuter et partager les résultats atteints par rapport aux objectifs stratégiques des différents projets ;
- identifier les stratégies les plus efficaces compte tenu des performances comparatives réalisées pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs définis;
- partager et discuter les structures des coûts proposés;
- établir et proposer un coût standard;

En définitive, l'étude a proposé un type de programme dit « Programme Intégré d'Education des Adultes (PIEA) » avec un coût auditeur harmonisé indicatif de **37000F**/ an.

Il convient de souligner que le PIEA est un programme qui se veut rentable et suffisamment complet, en ce qu'il intègre pour un moindre coût(**37000F**) la phase d'alphabétisation et la phase de post-alphabétisation traditionnellement financées par le PAPF pour un montant global de **58000F**.

L'étude sur les coûts a contribué à l'avènement de la nouvelle vision que les politiques et leurs différents partenaires ont des programmes d'alphabétisation fonctionnelle, à savoir qu'ils participent efficacement de la lutte contre l'obscurantisme et la pauvreté, et du développement endogène et durable des pays en développement.

Elle a aussi permis d'introduire des innovations significatives au niveau des démarches méthodologiques sur le terrain à travers, entre autres :

- l'adoption d'une approche intersectorielle qui consiste à connecter les groupes bénéficiaires aux structures locales qui répondent de différents secteurs de développement
- l'articulation des programmes d'alphabétisation aux plans locaux de développement et aux préoccupations spécifiques nationales (la lutte contre le SIDA et le Paludisme ; la lutte contre les violences perpétrées contre les femmes; la préservation de l'environnement... ).

### **\*Etude sur la décentralisation et la gestion des programmes**

Elle a eu essentiellement pour objet de formuler des propositions concrètes de réaménagements juridiques et institutionnels susceptibles d'améliorer le cadre de gestion des programmes d'alphabétisation.

L'étude sur la décentralisation et la gestion des programmes a abouti aux recommandations suivantes :

- ériger le PAIS en programme intégré d'éducation des adultes (PIEA)
- financer conjointement le programme avec une contrepartie du Gouvernement sénégalais (les **6000F**/auditeur par an naguère financés par le PAIS) et une contribution de la Banque Mondiale, dans le cadre du PDEF (**31000F** /auditeur par an), soit globalement **37000F**/ auditeur par an...

Celles-ci connaissent aujourd'hui un début d'application caractérisé, entre autres, par l'amorce du processus de démarrage de décentralisation de la sélection des requêtes. Les requêtes de financement des sous-projets d'alphabétisation sont désormais analysées au niveau régional par un comité technique d'analyse nommé par le Président du Conseil Régional, sur proposition de l'Inspecteur d'Académie. Aussi, le Président du Conseil Régional, préside-t-il les travaux du Comité d'analyse technique des requêtes. Toutefois, du fait surtout de l'antériorité des projets nationaux sur la loi sur la décentralisation (1997), la gestion des programmes d'éducation des adultes tarde encore à être complètement l'affaire des collectivités locales décentralisées. En effet, l'approbation des requêtes de financement des sous-projets, tout comme la gestion du financement et le management des projets relèvent toujours de prérogatives des organes centraux de l'Etat.

### **\*Etude sur les expériences pilotes de post - alphabétisation**

Elle a essentiellement permis de :

- faire l'état des lieux des sous-projets de post-alphabétisation financés par le PAPF
- bâtir un modèle de cadre de référence de la post- alphabétisation au profit du projet et des opérateurs
- formuler des recommandations opérationnelles susceptibles d'améliorer les performances des opérateurs en matière d'élaboration et de mise en œuvre de sous-projets de post-alphabétisation.

La contribution de cette étude au processus d'amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation apparaît nettement à travers :

- l'option des décideurs politiques d'intégrer harmonieusement la phase d'alphabétisation et celle de post-alphabétisation par la mise en oeuvre d'un programme intégré d'éducation des adultes (PIEA) ;
- la conception et la mise œuvre de dispositifs de pérennisation pour accompagner les sous-projets d'alphabétisation dans tout leur processus ;
- la formation des responsables et leaders des groupes bénéficiaires des programmes.

### **3-1- 5 Etudes initiées par les cadres de concertation mixte (Etat et ONG /OSC)**

#### **Comment préparer et réaliser une étude du milieu par la MARPP ?**

L'analyse de la plupart des requêtes a révélé un manque de cohérence, entre les problèmes identifiés par les opérateurs (ONG, associations, GIE...) dans le milieu les objectifs des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. Ce faisant, le Comité National de

Concertation et d'Appui Technique (CNCAT) et son bras technique, l'Equipe Centrale de Recherche -Action – Formation (ECRAF), ont conçu et élaboré, dans le cadre du renforcement des capacités nationales, un guide pratique portant sur l' "étude du milieu par la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP)" destiné aux opérateurs en alphabétisation..

L'objectif principal de ce guide est de servir de cadre de référence aux opérateurs en alphabétisation, qui se proposent de conduire une étude de milieu en vue d'élaborer une requête cohérente.

De façon spécifique, il vise à :

- renforcer les capacités des opérateurs en matière d'analyse du milieu ;
- mettre à la disposition des opérateurs des éléments pouvant aider directement à la pratique de la MARP ;
- contribuer à une bonne articulation des axes de programmes d'alphabétisation avec les réalités des milieux concernés.

Le guide pratique est aujourd'hui disponible auprès des acteurs du sous-secteur et contribue de façon nettement sensible à l'amélioration du processus de mise en œuvre des programmes d'éducation non formelle, de la participation active des populations bénéficiaires et de la pertinence des enseignements - apprentissages.

### **3-2-Les études réalisées par les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile (OSC)**

#### **3 -2-1- Etudes réalisées par la CNOAS**

##### **A- La CNOAS co-acteur de politiques publiques en Education de base**

Dans les locaux du Centre BOPP de Dakar, s'ouvrait en décembre 2001, une première séries d'ateliers coopératifs de Recherche-Action ( ACORA), réunissant des membres de la coordination des opérateurs en alphabétisation. pour l'action.

En définitive, nous avons noté le souci pour la CNOAS de s'autonomiser par rapport à la tutelle de l'Etat. Et pour ce faire, il lui faut diversifier ses partenaires en engageant avec eux des négociations pour justement" faire, vouloir et concevoir" ensemble.

La notion de co-auteur suppose donc pour la CNOAS:

- une co-conception des politiques éducatives
- une co-négociation des fonds
- une co-gestion des fonds et des programmes
- une co-évaluation

- une co-définition des règles du jeu

## **B- Symposium sur le « Faire-Faire »**

Après une décennie de pratique du « Faire-Faire », la Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal (CNOAS) a convoqué ses membres en Septembre 2002 et invité ses partenaires à deux journées de réflexion, à l'effet de faire le point de son expérience.

A l'occasion, quatre ateliers ont été constitués autour des communications centrales de Mr Emile Daly DIOUF, Président de la CNOAS, sur « **l'analyse du Faire-Faire** » et de Mr Mamadou NDOYE, Secrétaire Exécutif de l'ADEA, sur « **l'esprit et la lettre du Faire-Faire** »:

- atelier-1 : la CNOAS dans le processus du « Faire- Faire ».
- atelier- 2 : Quel opérateur pour un Faire- Faire » plus efficient ?
- atelier-3 : la mise en œuvre du « Faire- Faire » par rapport à sa conception. -
- atelier-4 : les perspectives du « Faire- Faire ».

A terme, les ateliers ont abouti aux principales conclusions suivantes :

- la CNOAS doit s'affirmer et se positionner comme un contrepoids et une force de proposition incontournable dans le dispositif du «Faire-Faire ». Elle doit en conséquence corriger ses faiblesses organisationnelles, financières, institutionnelles, conquérir de nouveaux espaces de partenariat et s'autonomiser ;

- elle doit assurer une plus grande visibilité par une politique de communication plus hardie, disposer d'un siège plus fonctionnel et diversifier les offres de service de qualité ;

- le «Faire-Faire » qui repose sur la nouvelle relation de confiance, le dialogue, le contrat et le partenariat a permis d'atteindre, voire dépasser les intrants quantitatifs souhaités, de régler la question de l'équité entre sexes et régions, mais aussi à l'Etat et aux opérateurs de se renforcer mutuellement dans le feu de l'action ;

- la promotion d'une nouvelle culture institutionnelle et d'un partenariat de type nouveau basé sur une confiance mutuelle, la professionnalisation des opérateurs pour atteindre les intrants qualitatifs et répondre à la nécessité d'assainir le secteur ;

- l'établissement d'espaces de concertations avec les collectivités locales pour une meilleure prise en charge des problèmes de l'alphabétisation qui est un domaine de compétence transféré ;

- la diffusion des conclusions du symposium auprès des structures à la base et des différents partenaires.

Enfin, le Symposium recommande à la CNOAS de continuer à anticiper sur les grandes questions qui agitent le secteur de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle, mais aussi d'organiser dans les plus brefs délais un symposium sous-régional sur le « Faire-Faire ».

### **3- 2- 2 - Etudes réalisées par l'ANAF**

#### **A/ Education des adultes : démocratie, paix et citoyenneté critique.**

Pour la promotion d'une culture de Paix, d'une Démocratie participative et d'une Citoyenneté active et républicaine, le réseau Paix, Démocratie et Droits Humains de ANAFA a pris comme texte juridique de base : la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, adoptée au Kenya le 1<sup>e</sup> Juillet 1981, qui fait la synthèse de tous les textes internationaux et auquel se réfèrent, dans leurs préambules, toutes les constitutions des Etats Africains qui l'ont ratifiée. Sa traduction intégrale en six (6) langues ouest africaines fut un travail sans précédent en Afrique et permit d'établir un dialogue entre alphabétiseurs, universitaires, communicateurs, traditionalistes, historiens, sociologues, théoriciens et praticiens de droits. Ce document a permis au réseau Démocratie Paix et Droits Humains de ANAFA, d'être coopté comme observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

L'objectif visé dans ce travail est la vulgarisation au sein des néo-alphabètes, des contenus des textes internationaux, en vue d'élargir la défense et la promotion des idéaux de justice, de paix et de droits humains au delà des intellectuels.

C'est ainsi qu'à la veille des élections de 2000, élections Présidentielles à haut risque, un groupe de onze (11) ONG, baptisé groupe des onze, s'est organisé avec l'appui de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar, en vue d'encourager la participation massive des femmes et des jeunes aux élections.

Utilisant la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples comme base de travail, le groupe des onze s'est rendu compte que ce texte était même méconnu des intellectuels. C'est dans ce cadre que l'ANAF a confectionné le Manuel d'éducation à la citoyenneté Africaine.

#### **B/ Amélioration des conditions et de la qualité de l'éducation des adultes**

Ce point porte sur deux (2) activités de ANAFA : une étude sur les déperditions dans les classes de l'alphabétisation commise en Décembre 2000 et un atelier de capacitation des expériences de ANAFA en matière d'alphabétisation et Innovations tenu en 2002.

## **b- 1 - L'étude sur les déperditions dans les classes d'alphabétisation.**

Elle vise à :

- déterminer l'ampleur des déperditions dans les différents projets d'alphabétisation au Sénégal.
- déterminer les facteurs qui rentrent en ligne de compte en matière de déperditions.
- analyser les différentes corrélations afin de déterminer les causes véritables des déperditions.
  - dégager enfin, des recommandations qui permettent de juguler et/ou de contourner les déperditions.

Cette étude, menée dans les régions de Kaolack, Louga, Thiès et Dakar, a révélé un taux d'absentéisme de 9,42% et un taux d'abandon assez élevé de 21,63%, 127 abandons sur un nombre d'inscrits au départ de 587 apprenants.

Les causes principales des absences et abandons constatés au cours de l'étude sont dues au voyage pour 25,78 %, maladies 24,71 %, travail 21,6 %, problèmes domestiques 15,93 %, mais 12 % des causes sont non identifiées.

Par ailleurs d'autres causes secondaires liées aux mauvais comportements de certains encadreurs (manque de sérieux, nervosité et incompetence), les disparités d'âge, la mixité, le taux élevé des intérêts appliqués dans le cadre de la micro-finance.

## **b- 2- La capitalisation des expériences de ANAFA**

Cet atelier a été organisé pour faire le bilan des expériences d'alphabétisation dans le cadre des activités **Post-CONFINTEA V**.

Il est le fruit de la collaboration entre deux organisations d'éducation des adultes, une organisation du nord IIZ/DVV d'Allemagne et ANAFA du Sénégal.

Il a permis d'initier un ensemble d'actions correctives, telles :

- Formation et vulgarisation des droits des Femmes par l'élaboration des documents écrits et CD multimédia wolof/français moyyo, puisé dans le manuel genre d'Oxfam-GB, sur le travail productif des femmes.
- Edition d'un Guide sur les Droits de la Femme en Français. Ce Guide sert de support pour les animations organisées au niveau des quartiers pour sensibiliser les populations sur les droits des femmes.
- Organisation par les facilitateurs de séances d'animation sur le cycle du crédit, de l'épargne et du prêt / investissement dans les petites activités génératrices de revenu au profit des femmes.

Actuellement, 480 groupements de promotion féminine regroupant plus de 10.000 femmes travaillent avec ANAFA. Elles sont organisées en réseau autonome, appelé Réseau Femme et Développement.

Les femmes ont institué des prêts, avec un taux d'intérêt de 5 %, inférieur à celui des institutions financières qui est de 9 %, des procédures plus souples et un taux de remboursement de 100 %.

Actuellement le Réseau Femme gère, sur le plan national une ligne de crédit de 22.500.000F.

-Mise en œuvre d'un Programme de Formation Nutritionnelle visant le renforcement des capacités des animatrices par l'acquisition de compétences leur permettant de fabriquer, à partir des aliments locaux (mil, fruits, légumes, produits de la cueillette), une alimentation riche et variée, destinée aux couches vulnérables (femmes en état de grossesse, enfants) dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et la sous-alimentation.

-Mise en place d'un projet dénommé [alf@net](#) (alphabétisation et formation aux nouvelles technologies ). Il s'agit d'introduire les TIC, dans l'éducation des adultes avec des matériaux CD et livres en langues africaines

### **3- 2-4- Etudes réalisées par ENDA ECOPOLE**

Les stratégies de lutte contre la pauvreté développées par enda/écopole, en collaboration avec les partenaires à la base revêtent plusieurs dimensions.

Cependant, les initiatives d'éducation et de formation restent indubitablement l'un des axes d'intervention prioritaires, du fait notamment de la place qu'occupe l'éducation et la formation dans les processus de lutte contre la pauvreté.

Dans les catégories bénéficiaires, les adultes représentent un maillon essentiel, par le biais de l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes, de la formation capacitante pour les jeunes filles migrantes, alphabétisation des artisans, etc..

Des études et recherches sont périodiquement conduites sous forme de capitalisation, afin de mieux apprécier les impacts mais aussi sous forme d'enquêtes exploratoires. La liste suivante présente une série de rapports sur les expériences d'éducation et de formation :

- rapport sur les outils pédagogiques, Unesco/enda écopole, février 2001 Dakar (nombre de pages : )

- rapport sur la relance de l'encadrement pédagogique de l'association des formations de coin de rue, enda écopole, février, mars et avril 2001, Dakar (nombre de pages : )

- rapport sur l'expérimentation des outils pédagogiques, Unesco/enda écopole, Dakar 2001 (nombre de pages :)

- rapport sur l'état des lieux des formations de coin de rue, PEES/enda écopole, janvier 2003, Dakar (nombre de pages : )

Les nombreuses initiatives développées par les FCR tentent de donner une autre dimension à la prise en charge des questions éducatives et élargies sur accès aux plus jeunes.

L'éducation pour tous a toujours été une priorité pour le gouvernement du Sénégal. Conscients de cet effort, des associations de développement de quartier et certains ONG, dont enda écopole proposent des alternatives en créant des espaces d'éducation et de formation d'un autre type que celui des écoles du système formel. C'est dans cette logique que, l'initiative des formations de coin de rue a été impulsée par enda écopole pour répondre à une double exigence : la qualité et l'accès large. Ces initiatives se sont développées et sont au nombre de 60 écoles coins de rue.

Malgré le développement rapide et leur contribution significative à la demande éducative, il n'existe que des données parcellaires les concernant. C'est pour apporter des éléments de réponse que, enda écopole, avec le soutien du partenariat pour l'efficacité de l'école sénégalaise (PEES) a décidé de mener l'étude qui a comme objectifs de contribuer à une meilleure connaissance des initiatives d'éducation à Dakar et dans ses environs. Cette connaissance est à la disposition des divers partenaires impliqués dans le domaine de l'éducation.

L'étude s'est déroulée auprès de 110 formations de coin de rue pour les enquêtes statistiques et auprès de 20 FCR pour les interview de leur histoire de vie. Elle a permis la collecte d'informations en rapport avec les aspects organisationnels, pédagogiques, infrastructurels, et partenariaux.

L'étude contribuera à une meilleure prise en charge de la question éducative par les partenaires.

### **3- 2- 5 - Etudes réalisées par ADEF- AFRIQUE**

Depuis sa création, le 29 février 1992 au Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar (BREDA), ADEF/Afrique (Association pour le Développement de l'Education et de la Formation en Afrique) a inscrit son intervention dans un processus **d'expérimentation et de vulgarisation de modèles éducatifs alternatifs non formels susceptibles d'influencer les réformes du système éducatif formel et de contribuer à la réalisation de la politique d'éducation pour tous.**

Dans cette voie, ADEF/Afrique a initié le "Programme Africain des Volontaires de l'Education" (P.A.V.E) et le Projet "Ecoles Communautaires de Base" (E.C.B).

### **3- 2- 5-1 - Le "Programme Africain des Volontaires de l'Education" (P.A.V.E).**

Initié et vulgarisé par ADEF/Afrique, le PAVE vise globalement à :

- soutenir tous les efforts visant à l'universalisation de l'Education de base :
- mener grâce au service des volontaires des actions d'éducation et de formation ayant pour cibles prioritaires les couches les plus défavorisées, notamment les populations féminines et handicapées
- participer par la formation des volontaires et par des projets - pilotes développant l'innovation au renforcement du rôle éducatif des enseignants (éducation environnementale, en matière de population, à la santé, à la vie familiale, aux droits de l'homme, à la paix...)
- appuyer l'insertion des jeunes diplômés, dans le processus de développement communautaire en suscitant en leur sein l'esprit et l'action de solidarité, d'entraide et de responsabilisation sociale
- créer des écoles avec les volontaires ayant achevé leur contrat sur une base associative.

### **3-2--5-2- Le Projet "Ecoles Communautaires de Base" (E.C.B).**

Le "Programme Africain des Volontaires de l'Education" (P.A.V.E) et le Projet des "Ecoles Communautaires de Base" (E.C.B) initiés par ADEF/Afrique ont inspiré respectivement la mise en œuvre du "**Projet des 1200 volontaires**" par le Ministère de l'Education et la conduite de **l'expérimentation des modèles alternatifs** par le Projet d'Appui au Plan d'Action en matière d'éducation non formelle (P.A.P.A) du Ministère chargé de la Formation Professionnelle Publique et Privée, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

Par ailleurs, des innovations éducatives spécifiques testées dans l'expérimentation du P.A.V.E et du Projet "E.C.B" entre 1993 et 1998, ont été, par la suite, consolidées dans des espaces diversifiés de partenariats et réinvestis, de 2001 à 2003, dans deux volets "**Publicité/Sensibilisation**" et "**Soutien à la formation professionnelle**" du Programme EDDI (Initiative en matière d'Education pour le Développement et la Démocratie) conclu entre l'Etat du Sénégal et le Gouvernement des Etats-Unis.

Il s'agit particulièrement, de pratiques éducatives rénovées liées à :

- la conduite de programmes d'alphabétisation fonctionnelle ou de formation intégrée des adultes combinée à la formation à la carte de formateurs et l'édition de supports didactiques ;
- la recherche participative en Réseau-Communication-Vulgarisation sur les expériences communautaires de développement à la base ;
- l'institutionnalisation de l'approche partenariale dans la recherche de l'efficacité des interventions à la base.

## **4 - EDUCATEURS ET MENTORS POUR ADULTES : STATUT ET FORMATION**

Une culture de l'apprentissage base d'une éducation tout au long de la vie, tel qu'évoqué dans la déclaration de Hambourg, appelle la mise en place d'éducateurs et de mentors performants et suffisamment engagés pour relever un tel défi.

Cette prospective cadre parfaitement avec l'option du Sénégal en matière de politique éducative non formelle. L'adoption de la stratégie du "faire-faire" permet de valoriser toutes les potentialités humaines et intellectuelles en ce sens qu'elle repose sur une dynamique partenariale dans la gestion de l'éducation des adultes. Celle-ci offre une large participation aux collectivités et à la société civile dans des rôles et responsabilités fonctionnelles et équilibrés.

C'est pourquoi, l'éducation des adultes mobilise un nombre important d'éducateurs et conseillers dont les statuts et les profils sont fonction des missions auxquelles ils sont investis. Les éducateurs sont, pour l'essentiel, constitués par les personnels des opérateurs à qui, sont confiés les livraisons des programmes. Les mentors assurent le suivi, la supervision et la formation. Ce sont les personnels des services centraux et déconcentrés, les personnes ressources et les consultants.

### **4-1-Statut des éducateurs et mentors**

#### **4-1-1 Les éducateurs**

La livraison des programmes d'éducation des adultes est confiée à des opérateurs de la société civile. Ils sont choisis à l'issue d'une sélection qui fait appel à des expériences avérées en matière d'éducation de base non formelle, à la capacité à mettre en place un programme pour trouver des réponses aux problèmes qui se posent à une communauté et enfin à l'offre de personnel qualifié capable d'opérationnaliser ce programme. Ce personnel, outre ceux qui assurent la supervision et la gestion, comprend également ceux qui sont chargés des enseignements - apprentissages. Ce sont:

⇒ **Les facilitateurs:**

Dénommés ainsi dans certains programmes, notamment dans ceux du PAPA, ils sont recrutés par l'opérateur, soit parmi les anciens moniteurs d'alphabétisation, soit parmi les néo alphabètes ayant le niveau du CEPE et ayant fourni la preuve de leur compétence.

⇒ **Les animateurs**

Autres noms dans d'autres programmes, il leur est exigé quelque fois, un niveau académique en français ou un niveau culturel équivalent au BFEM.

Ces deux catégories sont au nombre de 5563 par année. Elles occupent des emplois temporaires qui durent le temps du programme concerné et perçoivent des salaires sous forme d'indemnités mensuelles d'un montant de 30 000 F CFA.

L'exigence de la durée de la formation initiale est de 21 jours minimum.

A l'interne, les opérateurs ont mis en place, un plan de formation continuée, pour leur personnel, qui accompagne l'exécution de programme.

Pour l'heure, le secteur ne dispose pas officiellement d'école ou centre de formation pour les accueillir. Les lieux de formation sont laissés à l'appréciation des opérateurs en attendant que le Centre National de Ressources Educationnelles et les Centres Régionaux d'Education pour Adultes en construction, soient fonctionnels.

#### ⇒ **Les volontaires**

Ils sont spécifiquement destinés aux écoles alternatives de formation des jeunes. Mais ils peuvent être utilisés à certains endroits, à la formation des adultes.

Ils sont issus des écoles de formation d'instituteurs ( EFI ) après une année de formation.

Ils perçoivent une indemnité mensuelle de 50 000F CFA.

#### **4-1-2 Les mentors**

Ce sont des guides attentifs et des conseillers expérimentés. On peut les situer à trois niveaux:

Celui de l'opérateur avec la présence du superviseur qui est le premier conseiller andragogique, celui des services centraux et déconcentrés où se trouvent concentrés les personnels de conception, de pilotage et d'évaluation et enfin au niveau des personnes ressources.

#### ⇒ **Les superviseurs**

Ils font parti du personnel de l'opérateur. Ils assurent la supervision des programmes. A ce titre, ce sont les premiers conseillers pédagogiques et andragogiques des facilitateurs.

Ils sont environ 556 annuellement recrutés pour encadrer les éducateurs. Leur emploi temporaire est renouvelé à chaque campagne et ils reçoivent des indemnités de 30 000F CFA par mois. La formation initiale dure 7 jours au moins. Les services centraux et les projets leur offre, en permanence des programmes de formation dans le cadre de renforcement des capacités. Il n'existe pas de manière spécifique de lieux de formation à leur intention.

#### ⇒ **Agents des services centraux et déconcentrés**

Les services centraux et les projets sont les centres de pilotage respectivement du sous secteur et des programmes d'alphabétisation. Sous ce rapport, ils sont chargés chacun dans son domaine de compétences, d'orienter, de coordonner, d'appuyer les actions

d'alphabétisation. A ce titre, ils offrent les ressources humaines pour la conception des contenus et des stratégies, pour la formation et l'appui technique dans la mise en œuvre des programmes. Ces personnels sont, dans leur quasi totalité, des agents de l'administration issus des grandes écoles de formation d'éducateurs du personnel d'encadrement et de conception. Ces personnels comprennent également, au niveau déconcentré, les responsables régionaux et départementaux de l'alphabétisation (RRA et RDA). Ils sont au nombre de 52 sur l'étendue du territoire national et assurent l'encadrement rapproché des personnels de l'opérateur et des communautés bénéficiaires.

⇒ **Les personnes ressources**

Elles sont de deux ordres. Celles qui appuient les éducateurs directement en prenant en charge la livraison des aspects techniques (teinturerie, aviculture, agriculture etc...) et celles qui sont sollicitées dans le cadre de la formation des formateurs ou dans celui d'étude de recherche. Tandis que les premières sont le plus souvent de bonnes volontés, membres de la communauté, qui mettent leurs expériences au service des siens; les secondes sont sélectionnées parmi des candidats disposant de solides références dans les domaines ciblés.

Les dernières estimations font état de près de 3 200 intervenants dans la première catégorie et une vingtaine dans la seconde. Cette dernière catégorie est rémunérée en fonction de la nature de leurs interventions. Leur prise en charge peut être de 7 500 à 35 000 F CFA par jour s'il s'agit de séminaire ou d'atelier. Elle peut être négociée dans le cas d'étude de recherche. Dans ce cas, elle atteint ou dépasse plusieurs millions de F CFA.

### Tableau de synthèse sur les statuts

Catégories	Fonction	Nbre	Salaire	Formation	
				Durée	Lieu
<b>EDUCATEURS</b>	Facilitateur Animateur	5563	30 000 F CFA	initiale 21 j recyclage 5 j	indéterminé, à l'initiative des opérateurs
	Volontaire	600	50 000F CFA	1 an	EFI
<b>MENTORS</b>	Superviseur	536	30 000F CFA	initiale recyclage	indéterminé, à l'initiative des opérateurs
	Agents services centraux		Salaire de la fonction publique	-1 à 2 ans - renforcement	CFP-CFPS- ENR-ENEA- ENS
	RRA RDA	52	Salaire de la fonction publique	-Générale: 1à 2 ans - renforcement	CFP-CFPS- ENR et Séminaires
<b>MENTORS (suite)</b>	Personnes ressources bénévoles	3 200	Bonne volonté	—	—
	Personnes ressources de consultance	20	7500F à 35 000/ jour ou montant contrat	—	Ecoles et instituts supérieurs

## 4-2 Amélioration des conditions des éducateurs

Le fondement historique de l'éducation des adultes au Sénégal, repose sur la bonne volonté qui découle de l'amour pour la langue et /ou pour la patrie. Cet état d'esprit interfère avec les efforts entrepris, ces dernières années, pour mettre les éducateurs dans de bonnes conditions. Il les rend imperceptibles dans le fond comme dans la forme. Mais à l'aune d'un aperçu historique sur l'évolution du sous secteur, le poids des mesures prises, des programmes élaborés et exécutés, des activités réalisées dans le sens d'une valorisation des conditions des éducateurs, ils s'apprécient plus aisément.

En effet de 1971 à 1990, l'alphabétisation avait été placée sous la tutelle de départements ministériels dont la vocation spécifique n'était pas celle d'éduquer des adultes. Malgré leur volonté de développer ce sous-secteur, l'absence de moyens scientifiques et techniques empêchait d'outiller les acteurs pour y parvenir. Ces derniers ne recevaient qu'une formation initiale destinée à des cibles spécifiques. Le reste relevait de leur bonne volonté. Avec la création de ministère délégué chargé de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales à partir de 1991, l'Etat s'inscrivait dans une dynamique de développement de l'enseignement des langues nationales qui prenait en charge l'éducation des adultes.

En réponse à la nécessité de définir les politiques à mener, les deux colloques organisés à Kolda en 1993 et Saint-louis en 1995 par le ministère ont marqué un tournant décisif, dans l'amélioration des conditions de tous les acteurs en général et de celles des éducateurs en particulier. On peut retenir parmi les sources, les programmes et activités que voici:

#### **4-2-1 La Stratégie de "faire-faire" source de la valorisation de leur statut**

Cette approche qui responsabilise les acteurs, revalorise totalement le statut des éducateurs. En effet, ce changement de paradigme dans l'approche est la première source d'amélioration des conditions des éducateurs. Il leur permet de devenir les acteurs dynamiques du système éducatif des adultes, en ce sens qu'il leur est confié les premiers rôles.

En effet, les éducateurs ont la délicate tâche de livrer les contenus des programmes élaborés à partir de l'expression des besoins des communautés bénéficiaires. La stratégie du faire-faire les responsabilise dans la recherche de méthode appropriée pour aboutir à des apprentissages de qualité. Ils ne sont plus de simples "alphabétiseurs" mais les dépositaires de tous les changements qui induisent un développement durable.

#### **4-2-2 Le financement des programmes ou la garantie de leur emploi**

L'atteinte des objectifs du plan d'action avait nécessité le financement des programmes d'alphabétisation. C'est pourquoi, à côté de ceux d'ONG et de partenaires au développement, le Sénégal a initié des projets de grande envergure à partir de 1990: le PAPP, le PAPA, le PADEN et l'ALPHA-FEMMES.

L'ensemble de ces projets ont inscrit, dans leurs plans de gestion respectifs, des appuis destinés à la prise en charge et au renforcement des capacités des acteurs. Ils ont permis, depuis 1997:

- ⇒ la prise en charge financière, désormais, de tous les éducateurs. Ces différents projets ont mobilisé près de 973.525.000 F CFA qui correspondent aux indemnités allouées aux facilitateurs et environ 1.560.000.000 F CFA destinés aux volontaires, qui dans certains endroits, appuient l'alphabétisation des adultes.
- ⇒ Le renforcement des capacités des éducateurs dans tous les domaines d'activités( voir chapitre sur la politique de formation)

#### **4-2-3 Le dispositif de suivi évaluation rapproché de la DAEB**

Dans sa stratégie de pilotage, la DAEB a mis en place un dispositif de suivi évaluation rapproché. Il a principalement quatre fonctions:

- une fonction d'information
- une fonction de contrôle

- une fonction de recherche de qualité
- une fonction d'appui

Il est sous-tendu par des principes de transparence et de déconcentration. Il est destiné, en tout premier lieu aux éducateurs de base qui y transmet une source de formation, d'information et d'évaluation de leurs actions.

Ce dispositif a largement contribué à l'amélioration de la qualité des apprentissages. En effet, il a permis:

- l'élargissement de la couverture en encadrement des personnels qui s'est traduite en existence et en tenue correcte des documents andragogiques
- la rapidité dans le processus de correction des manquements constatés dans l'exécution des actions.( cf / tableau pp.56 -57 )

#### **4-2-4 Le partenariat**

La politique générale qui régit le sous-secteur a compris, dans ses principes directeurs, une démarche partenariale fondée sur la concertation, l'appui, le partage et la participation. Le plan d'action a permis la mise en place des cadres de concertation( CNCAT, CHIPA, Comités de pilotage etc....). Il a favorisé et contribué à la mise sur pied, en 1995, de la Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal (CNOAS) qui a pour objectif d'organiser les opérateurs pour leur permettre de fournir une aide technique et de constituer un réseau. Elle sert également d'interlocuteur au gouvernement.

Par ces différents biais, les préoccupations de tous les acteurs sont prises en compte dans l'élaboration de stratégies appropriées. Ces cadres sont également des moments privilégiés d'expression d'opinions et offre au sous-secteur la mise en place de protocoles d'accords qui institutionnalisent les contre pouvoirs face à d'éventuels abus de l'état.

#### **4-3 La politique de formation**

Les études menées avaient révélé la faiblesse générale des acteurs tant au niveau du pilotage qu'au niveau de la conduite des actions terrains(sources: DIEYE,(1999)Audit sur les capacités institutionnelles, Dakar, PAPF). Mais déjà, la complexité, caractérisé par les mutations intervenues depuis 1996( décentralisation de la gestion de l'éducation, prise en charge de nouvelles cibles, nouvelle option pédagogique avec l'approche curriculaire etc....) avait amené les pouvoirs publics à imaginer des politiques hardies de formation et de renforcement des capacités.

⇒ **Au plan des principes**, la politique de formation repose sur une volonté de considérer l'ensemble des acteurs comme des sources d'un savoir, d'un savoir-faire ou d'un savoir

être. Elle adopte dans sa mise en œuvre, un dispositif étagé des ressources humaines qui est fortement intégré à tous les échelons du système.

Ainsi tous les projets et partenaires sont mis à profit à travers leurs différents plans de gestion. Il en résulte l'élaboration et le financement de programmes à tous les échelons. Dans cette optique, les sous projets d'alphabétisation mis en œuvre par les opérateurs comporte chacun un volet formation ou renforcement de capacités aussi bien pour le personnel terrain que pour les responsables de l'encadrement et de la gestion.

⇒ **Au plan institutionnel**, elle s'appuie sur un Centre National de Ressources Educationnelles ( CNRE) qui sert d'espace de rencontres, d'échanges, de concertation, d'information, de formation et d'appui technique pour tous les acteurs d'éducation non formelle. Il dispose, en son sein, d'une équipe centrale de recherche-action et de formation (ECRAF) qui a pour missions de:

- développer et renforcer l'expertise des opérateurs chargés d'initier et de livrer des programmes d'alphabétisation.
- apporter l'appui technique à l'ensemble des intervenants.
- constituer un point d'appui pour les actions de recherche-action dans le domaine de l'alphabétisation.

L'ECRAF est appuyé au niveau décentralisé, par une équipe de 12 membres répartis dans trois bassins qui couvrent l'ensemble du territoire national.

⇒ **Au plan stratégique et opérationnel**, elle s'exécute selon différentes modalités qui influent positivement aussi bien sur les capacités des opérateurs que sur la qualité des apprentissages. On peut citer:

◆ *les canaux traditionnels* qui sont des stages, séminaires et capitalisations.

A proprement parlé, il ne s'agit pas dans la mise en œuvre, d'utilisation de stratégie ou de nouvelles méthodes de formation. Mais on peut néanmoins constater que les nouvelles exigences qui découlent des nouvelles responsabilités, amènent chaque niveau stratégique ou opérationnel à faire autrement. Ce qui a conduit vers l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). L'internet devient le support incontournable à la fois de la recherche et l'échange d'informations.

◆ *La Formation à Distance des Agents de la l'Administration (FADA)*

Elle est une innovation majeure dans les méthodes de formation. Elle est initiée dans le cadre de la coopération entre l'agence de la Francophonie (ACCT) et les neuf pays africains dont le Sénégal pour faire face au défi de la formation dans le domaine de l'alphabétisation.

La FADA offre une formation de base aux éducateurs dans les domaines de la didactique de la langue, du calcul, de l'andragogie, de l'utilisation du matériel didactique et de la gestion

de centre. Elle utilise comme stratégie l'enseignement multimédia fondé sur des cours par correspondance à partir de supports radiophoniques, de journaux et de fascicules. La phase expérimentale qui a duré d'octobre 1997 à juin 1998, a enregistré des résultats extrêmement positifs au regard des tests de fin de formation organisés le 30 juillet 1998. La FADA a ainsi permis les apports importants dans la capacitation professionnelle. Elle a contribué à la performance, la pertinence et l'efficacité des éducateurs.

## **4-4 Professionnalisation et Réseaux**

Le développement du secteur a reposé sur des axes stratégiques qui s'appuient sur une démarche partenariale, une distribution des rôles et responsabilités, une participation et une décentralisation/déconcentration. Leur mise en œuvre a induit de grandes mutations au plan de la qualification des acteurs et dans celui de la capacité d'organisation interne et externe.

Les nombreuses formations reçues et les multiples activités menées ont permis aux organisations en charge de l'éducation de se bonifier pour devenir de véritables professionnels de l'alphabétisation et conséquemment installer des tissus de relations destinées à la concertation, à l'appui sous toutes ses formes.

### **4-4-1- Professionnalisation des acteurs**

Le plan d'action de l'éducation non formelle a adopté la stratégie du faire -faire dans la livraison des programmes d'alphabétisation. Elle est une décentralisation de la gestion de l'éducation et une diversification des offres éducatives. Sous ce apport, elle a suscité beaucoup de vocation qui ont donné lieu à de véritables organisations de professionnels de l'éducation des adultes. Sous le vocable d'opérateurs, elles comprennent des ONG, des GIE, des associations etc..... et disposent de personnels, de locaux et de moyens logistiques pour la gestion de leurs structures et des missions qui leur sont confiées.

⇒ **Le personnel se compose de:**

- personnes morales responsables de la structure
- gestionnaires en charge de la gestion matérielle et financière
- coordonnateurs, véritables directeurs techniques de la structure, qui élaborent les rapports et assurent la gestion administrative
- superviseurs qui sont les conseillers pédagogiques et andragogiques des facilitateurs
- facilitateurs qui sont chargés de la livraison des enseignements

⇒ **Les locaux**

Ils comprennent les sièges nationaux et ceux installés dans les zones d'intervention. Ceux-ci disposent de bureaux et de centres d'accueil et d'animation qui reçoivent les personnels pour la formation.

#### ⇒ **Les moyens logistiques**

Ces organisations ont acquis des moyens logistiques (véhicules, motos etc....) qui leur permettent de s'acquitter de leurs charges. En plus de ceux obtenus sur fonds propres, elles reçoivent, dans le financement des sous-projets d'alphabétisation, un volet destiné à l'équipement et au fonctionnement de leurs structures.

En somme, le secteur de l'alphabétisation dispose de véritables professionnels de l'éducation des adultes. Ils sont en mesure de répondre à toute forme de sollicitation qui rentre dans le cadre de la gestion de programmes et de formation.

### **4-4-2 Réseautage de structures**

La spécificité de l'éducation non formelle appelle des stratégies qui organisent, facilitent et coordonnent les interventions. C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics et les organisations de la société civile ont mis en place des mécanismes qui aident à la réalisation de ces objectifs. On peut citer:

#### ⇒ **Le Comité National d'Elimination de l'analphabétisme( CNEA)**

C'est une structure ministérielle qui regroupe tous les partenaires sociaux du secteur. Il dispose d'un vaste réseau qui couvre tout le territoire national avec la mise en place de comités régionaux et départementaux, ruraux et villageois. ( cf /p. 4, § 1 sur la création ).

#### ⇒ **La Coordination Nationale des Opérateurs en Alphabétisation**

Elle est aussi organisée en réseau qui structure le territoire national en Comités Régionaux d'Opérateurs en Alphabétisation (CROA) et en Comités Départementaux d'Opérateurs en Alphabétisation (CDOA).( cf /p. 4 § 4 : date de création et missions)

Le Sénégal est également connecté à des organisations internationales qui évoluent dans l'Education des adultes:

### ⇒ **Le Groupe National de travail pour l'éducation non formelle ( GNT)**

Il est affilié au Groupe de Travail International (GTI) mis en place par le comité directeur de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA).

Le Groupe est destiné à promouvoir la concertation et l'appui politique aux gouvernements africains. Il vise à faciliter et favoriser les rencontres entre partenaires financiers et Ministères de l'Education.

Il compte deux niveaux de fonctionnement:

- le forum national
- le comité de coordination

## **5- AUTONOMISATION DES APPRENANTS**

Pour jouer pleinement son rôle et permettre aux apprenants de devenir des acteurs avertis du développement, l'éducation des adultes doit écouter la demande externe qui lui est adressée par la communauté, seule façon de réussir son ancrage. Elle doit prendre en compte les besoins du milieu mais aussi les moyens de la communauté.

Dans ce sens, la demande externe peut être déclinée de la façon suivante :

- assurer aux apprenants des compétences essentielles pour leur épanouissement dans la vie active ;
- contribuer à la transmission du patrimoine culturel ;
- associer la société civile (associations communautaires, agents de développement, ONG locales, autorités locales ... ) ;
- garantir les apprentissages fondamentaux en les inscrivant dans des situations réelles de vie ;
- ouvrir les centres de formation au milieu environnant.

### **5-1 Curricula axés sur l'apprenant**

La refondation du système éducatif sénégalais est aujourd'hui un défi majeur pour l'émergence de modèles éducatifs adaptés aux besoins et ressources.

C'est pourquoi, la construction du curriculum de l'éducation de base a été engagée selon une approche globale et intégrée dans la double perspective de renforcer la pertinence des services éducatifs de base et d'améliorer la qualité des acquis des apprenants. Aussi cette nouvelle politique s'oriente –t-elle vers la promotion d'une éducation pertinente et efficace en vue de contribuer, de consolider et de renforcer le développement durable du pays. A cette fin, la construction du curriculum de l'éducation de base doit :

- accroître la pertinence, la fiabilité et la globalité des apprentissages en donnant du sens à l'éducation par la résolution de problèmes de développement et en prenant en charge les valeurs auxquelles se réfère la société sénégalaise ;
- renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des maîtres, facilitateurs et volontaires par la formation initiale et continuée, professionnalisante ;
- améliorer les conditions d'étude des apprenants et de travail des enseignants ;
- promouvoir les échanges et la recherche –action en matière de développement curriculaire ;
- procéder à l'harmonisation des programmes d'études des trois sous-secteurs (Formel, Non Formel et Petite Enfance).

En outre la construction du curriculum requiert la participation volontaire, consciente et conséquente de la communauté nationale, la valorisation de la communauté scientifique et technique nationale, la mobilisation des partenaires autour du projet (partenaires institutionnels, partenaires au développement, partenaires sociaux et partenaires techniques).

Dans cette optique, le curriculum de l'éducation de base représente le socle intégrateur de la qualité qui va résulter de la maximisation des effets de toutes les sous composantes à effets structurants logées dans la composante « Qualité » du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PEDEF).

Pour donner forme au curriculum de l'éducation de base (CEB), la première activité a été la rédaction des livrets de compétences. Elle s'est effectuée en interaction avec les différents acteurs (facilitateurs, techniciens du sous –secteur de l'alphabétisation, partenaires conduisant des actions d'éducation des adultes, membres de la société civile (opérateurs de la CNOAS, du CONGAD, des ONG telles que Plan International, Tostan, Aide et Action, ANA Etc.).

## **5-2 Droits des apprenants**

Dans la conception du livret de compétences pour l'éducation des adultes, un accent particulier a été mis sur l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie. Cet axe stratégique majeur a été décliné de la manière suivante avec l'étude des points ci-après :

- Principes de base de la loi Fondamentale qui organise l'Etat sénégalais ;
- Rôles des institutions de la République
- Organes décentralisés de l'Etat ;
- Organes déconcentrés de l'Etat ;
- Principes de base de la démocratie ;
- Règlements et textes administratifs d'utilité courante (Code de la famille, Code électoral, Code de la route, Code forestier, Code de l'environnement, Obligations

civiles et commerciales, Politique nationale en matière de population, Loi sur le domaine national...);

- Institutions internationales (Union Africaine, CDEAO, UEMOA, OMVS, ONU, FAO, OMS, UNESCO, UNICEF, PNUD etc.) ;
- Valeurs de tolérance dans une société démocratique (opinions, croyances, religions, races, ethnies, culture )
- Exercice des droits civiques ;
- Principes et règles du droit humanitaire international ;
- Principes fondamentaux des droits et devoirs de l'homme (droit à la santé, droit à l'éducation, droit à un procès équitable, droit au respect des libertés individuelles et collectives, droit de la femme, droit de vivre dans un environnement sain, respect des minorités, droit de vivre en sécurité, droit à l'information et à l'expression....)

### **5-3 Contenus adaptés au contexte et à la culture**

Il y a lieu de reconnaître que la langue et la culture sont indissociables. Ainsi, la valorisation du patrimoine culturel et son enrichissement avec le développement scientifique et technique correspondent à une dimension clé du développement. Or, cette valorisation passe par l'éducation des populations qui ont besoin d'une identité culturelle conforme aux valeurs fondamentales de la société à laquelle elles appartiennent. On mesure ainsi l'importance de la langue dans l'enracinement de l'individu dans sa propre culture, dans l'affirmation et le vécu de son identité culturelle.

Dans ce sens, l'éducation des adultes avec les langues maternelles comme objet et médium tel que pratiqué au Sénégal, permet à l'individu d'acquérir et de maintenir vivantes sa langue et sa culture et de reconnaître en ces dernières, des éléments essentiels de son appartenance à une dynamique, productive et démocratique.

A ce titre, la langue maternelle constitue un instrument de communication personnelle et sociale de même qu'un moyen d'expression des pensées et des sentiments.

En outre, dans la conception des programmes d'éducation des adultes au Sénégal, une part prépondérante est réservée à l'étude du milieu. En effet, elle constitue le socle sur lequel reposent les compétences instrumentales (lecture, écriture et calcul) qui sont articulées aux thèmes fonctionnels axés sur les activités et préoccupations des bénéficiaires. Son contenu intègre une description précise des activités menées par les cibles, les problèmes rencontrés dans la conduite de celles-ci et les aspects de ces problèmes sur lesquels le programme de formation proposé va permettre d'agir.

## **5-4 Evaluation des résultats éducatifs et répercussions sur le développement socio-économique**

L'engagement des opérateurs s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté menée par la société civile sénégalaise.

Dans la perspective d'une concrétisation des droits individuels et collectifs au « savoir », à « l'avoir » et au « pouvoir », les opérateurs se sont donnés pour objectifs de contribuer au développement solidaire et durable des populations sénégalaises les plus déshéritées, par le biais de l'alphabétisation, de la formation et de participer ainsi aux efforts pour promouvoir des changements positifs. Cela a impliqué concrètement une mise en synergie des activités d'éducation et de formation avec celles de développement socio-économique (santé, environnement, citoyenneté, activités génératrices de revenus, renforcement organisationnel et institutionnel).

Par rapport aux handicaps identifiés, différents correctifs ont été apportés :

### **⇒ au niveau de la faiblesse de l'implication des collectivités locales**

- la mise en place progressive de la déconcentration/décentralisation de la sélection des requêtes d'alphabétisation ;
- la formation des élus locaux dans le cadre d'un projet d'alphabétisation des élus et notables locaux (PADEN) ;
- la mise en œuvre du programme d'alphabétisation intensive du Sénégal (PAIS-ETAT) entièrement géré par les collectivités locales sur financement du budget national;
- la mise en place d'un cadre de suivi harmonisé et déconcentré des projets et programmes du sous-secteur de l'alphabétisation ;
- l'application des mesures visant la certification de l'étude du milieu, l'effectivité des contrats entre les opérateurs et les communautés bénéficiaires ainsi que le respect des zones d'intervention prioritaires pour une meilleure correction des disparités zonales ;
- la mise à disposition de plus de moyens de suivi, de supervision et d'évaluation pour les services déconcentrés de l'éducation ;
- l'application de sanctions positives telles que l'attribution de prix aux opérateurs les plus performants en vue de stimuler une saine émulation ;
- l'application de sanctions négatives en faveur des opérateurs ayant enregistré des performances très faibles lors de la campagne précédente.

### **⇒ au niveau des manquements constatés dans la gestion des programmes**

L'organisation de séminaires de formation avec l'ensemble des partenaires sur :

- l'harmonisation des interventions dans le cadre du suivi et de l'évaluation
- la formation en suivi-évaluation des personnels des IA, des IDEN et de la DAEB
- la formation des personnels des IA, IDEN et de la DAEB à l'élaboration d'outils de suivi-évaluation
- la formation des facilitateurs à la didactique du calcul et à l'utilisation de la calculette
- la formation des opérateurs en mobilisation sociale
- la mise en place de programme intégré d'alphabétisation des adultes (PIEA) avec le financement d'activités génératrices de revenus.

⇒ **au niveau de l'insuffisance des moyens d'accompagnement**

- la construction de centres régionaux polyvalents pour adultes (CREPA) financés pour un montant global de **600** millions et qui participent de l'amélioration des conditions d'apprentissage des bénéficiaires des programmes
- la prise en charge d'activités de formation complémentaire des membres des comités de gestion par les projets.

⇒ **au niveau des difficultés dans la mise en place d'une base de données statistiques**

- l'harmonisation dans la collecte et la gestion des données statistiques dans tout le secteur de l'éducation
- le renforcement des capacités des gestionnaires de base de données des services centraux et déconcentrés./.

## **5-5 Système d'évaluation des résultats de l'éducation des adultes**

A travers la Division chargée de la Planification et de l'Evaluation, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de base (DAEB) procède au suivi et à l'évaluation des programmes nationaux d'éducation des adultes. Elle publie chaque année un annuaire statistique détaillé et procède à des évaluations externes régulières de tous les projets sous tutelle du ministère chargé de l'alphabétisation.

Elle effectue sur commande l'évaluation des

- programmes d'éducation des adultes des partenaires tels que les ONG ;
- programmes d'éducation des adultes des ministères techniques ayant un volet alphabétisation comme le ministère du Développement social (PDRH, PAGPF, PPFJ), le ministère de l'Agriculture avec le PAPEL, le PGCRN.

Il faut également noter l'existence de structures et de personnes ressources qui effectuent des évaluations sur commande comme :

- les cabinets indépendants : CAPEF, SEAMA EDUCATION, ISADE...

- Les ONG: SAFEFOD, ANAFA, ANCEFA, OSADE...
- les instituts et écoles de formation:INEADE, ENEA, CESAG, CREA/UCAD
- les réseaux : ROCARE, CIED
- les consultants indépendants

## **5-6 Activités et processus dans le domaine de l'évaluation**

Dans ses évaluations, la DAEB cible les activités suivantes :

1- Mesure du niveau d'acquisition des compétences instrumentales en alphabétisation (lecture, expression écrite, maîtrise du mécanisme opératoire, résolution de problèmes mathématiques) ;

2 -Mesure du niveau d'acquisition des thèmes fonctionnels relatifs à la santé, à l'aviculture, à l'embouche, à la teinture, à la transformation et la conservation des fruits et légumes, à la transformation et à la conservation des produits halieutiques, à la maîtrise de thèmes axés sur la décentralisation....

3-Mesure du développement de l'environnement lettré en langue nationale au regard des supports utilisés, des formes de réinvestissement des acquis instrumentaux.

4- Mesure du niveau d'organisation des bénéficiaires à travers le renforcement des capacités organisationnelles, la connexion au réseau administratif financier et associatif.

Pour la conduite de ces activités, il a été mis en place un dispositif de suivi évaluation structuré de la manière suivante

Dans le schéma général de mise en œuvre du faire-faire, la fonction du suivi – évaluation relève essentiellement de l'Etat. Le suivi et l'évaluation constituent des instruments de pilotage et de contrôle. Ils se déploient à plusieurs niveaux :

- au niveau politique, le Cabinet du ministre définit et veille à la réalisation des objectifs stratégiques
- au niveau technique, les directions nationales et leurs structures déconcentrées veillent à la mise en œuvre de la politique à travers le suivi et l'évaluation externes des programmes.
- au niveau des actions- terrain, les opérateurs sont chargés de mettre en oeuvre un dispositif de suivi interne ou de proximité. Et les populations assurent le suivi des réalisations dans le milieu.

Dans sa stratégie de gestion, la DAEB a mis en place un dispositif de suivi-évaluation sous-tendu par des principes de transparence et de décentralisation/déconcentration. Ce dispositif a principalement quatre (4) fonctions :

- une fonction d'information

- une fonction de contrôle
- une fonction de recherche de qualité
- une fonction d'appui.

Il fait l'objet de concertations périodiques qui ont débouché sur un schéma bien adapté aux réalités de la stratégie . Il offre plus de responsabilités à la base

### 5-6-1 Dispositif de suivi - évaluation rapproché

Niveaux D'intervention	Domaines	Missions	Centres de responsabilité	Acteurs
Politique	Suivi-Evaluation	Pilotage politique Orientation	Cabinet	CPSS
<b>National / Technique</b>	Suivi-supervision.	Pilotage du suivi	DAEB	DPEV
	Evaluation	-Révision des outils -Pilotage -Analyse et traitement des données -Diffusion des rapports -Restitution	DAEB	DPEV
<b>Local/ régional</b>	Suivi	Pilotage du suivi	IA	RRA
<b>Local / départemental</b>	Evaluation	-Partage des résultats d'évaluation -Administration d'outils -Exploitation et analyse de données -Diffusion des résultats	IDEN	IDEN
	Evaluation	-Partage des résultats d'évaluation -Administration d'outils -Exploitation et analyse de données -Diffusion des résultats	IDEN	-RDA -Superviseurs. -Coordonnateurs -Facilitateurs.
<b>Local/Terrain</b>	Suivi	-Elaboration de plans de suivi -Contrôle de démarrage -Contrôle de qualité	Opérateurs	-Superviseurs. -Coordonnateurs -Gestionnaire
	Evaluation	-Partage des outils d'évaluation -Administration des outils -Exploitation des données -Diffusion des résultats	Opérateurs	-Superviseurs. -Coordonnateurs -Facilitateurs

### 5-6-2 Les résultats obtenus

Le dispositif de suivi-évaluation rapproché a largement contribué à l'amélioration de la qualité des apprentissages. En effet, il a permis :

- l'élargissement de la couverture en encadrement des personnels qui s'est traduit par une existence et une tenue correcte des documents andragogiques
- l'amélioration dans la conduite des enseignements apprentissages
- la rapidité dans le processus de correction des manquements constatés dans l'exécution des actions
- la disponibilité d'informations exhaustives et fiables pour alimenter les bases des données
- la facilitation de la capitalisation et du partage des expériences.

### Illustration de quelques résultats

Domaines	Campagnes			
	1998/99	1999/00	00/01	01/02
% de couverture en suivi-évaluation	36,40	69,69	61,00	82,60
% existence de documents andragogiques dans les CAF	76,50	79,00	68,90	91,70
tenue des documents andragogiques satisfaisante	77,10	79,00	63,40	90,40

L'examen du tableau montre le lien qui existe entre la variable stratégique suivi-évaluation et l'existence et la tenue de documents andragogiques. Celles – ci enregistrent des taux proportionnels à la couverture. L'évolution démontre, par ailleurs, une progression positive, affirmant que le dispositif est l'un des fondamentaux de la qualité.

Les fonds, en dehors du fonctionnement des projets, sont globalement structurés comme suit :

### **5-6-3 Appui aux actions d'alphabétisation et d'éducation de base**

Il est destiné aux opérateurs. Sa structuration se présente comme suit :

- le soutien institutionnel
- le matériel didactique et les fournitures
- le suivi des activités
- les formations, recyclages et journées pédagogiques
- les rémunérations des ressources humaines internes
- les frais de fonctionnement.

#### **⇒ Appui institutionnel**

- le financement des activités de renforcement de capacités et de suivi-évaluation.

- l'appui logistique destiné à renforcer les moyens des structures centrales et déconcentrées en vue d'une meilleure gestion des activités de suivi et de gestion de base de données. Il est essentiellement constitué d'une vingtaine de véhicules pour le niveau central ( Cabinet, Directions Nationales et Directions de projets ), près d'une centaine de motos pour les services déconcentrés ( IA, IDEN) et près d'une centaine d'ordinateurs équipés pour la gestion rationnelle des données du secteur.

⇒ **Appui à la concertation**

Il permet d'appuyer les organes et mécanismes de concertation, notamment la CNOAS, le CNCAT et le CNEA.

⇒ **Structuration des coûts**

**Analyse des coûts du PAPA**

L'analyse des coûts du PAPA a porté sur un échantillon de 10 classes avec un effectif de 300 apprenants". Elle se présente comme suit:

<b>Rubriques</b>	<b>Sous - rubriques</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>Encadrement</b>	Journées pédagogiques	200 000	
	Suivi-supervision et évaluation	490 000	
	prise en charge personnel de suivi	350 000	
	<b>Sous - Total 1</b>	<b>1 040 000</b>	<b>15,41</b>
<b>Fonctionnement</b>	Appui institutionnel	613 570	
	Fonctionnement	266 000	
	prise en charge personnel de gestion	300 000	
	<b>Sous - Total 1</b>	<b>1 179 570</b>	
<b>Formation</b>	Formation initiale des superviseurs	80 500	
	Formation initiale des superviseurs	625 000	
	prise en charge des facilitateurs	2 500 000	
	<b>Sous - Total 1</b>	<b>3 205 500</b>	
<b>Matériel pédagogique</b>	Manuels didactiques pour la classe	995 200	
	Matériels didactiques des apprenants	254 000	
	Fournitures auditeurs	75 000	
	<b>Sous - Total 1</b>	<b>1 324 200</b>	
	<b>Global</b>	<b>6 749 270</b>	<b>100</b>

\* **cf:** Mission d'Analyse des coûts des sous projets d'alphabetisation en Alphabetisation par Amadou FALL

**Analyse des coûts du PAF**

L'analyse des coûts du PAF a porté sur un échantillon de 10 classes avec un effectif de 308 auditeurs". Elle se présente comme suit:

<b>Rubriques</b>		<b>Montant</b>	<b>%</b>
Encadrement	Journées pédagogiques	44 000	
	Suivi-supervision	67 500	
	moyens de transport (pour le suivi sur le terrain)	805 000	
	personnel de suivi-supervision	400 000	
	<b>Sous - total 1</b>	<b>1 316 500</b>	<b>18,89</b>
<b>Rubriques</b>		<b>Montant</b>	<b>%</b>
Fonctionnement	personnel de gestion du sous - projet	550 000	
	Fonctionnement	270 000	
	<b>Sous - total 2</b>	<b>820 000</b>	<b>11,76</b>
Formation	Formation des encadreur	145 000	
	Formation des facilitateurs	855 000	
	Recyclage	294 000	
	Formation fonctionnelle	254 500	
	prise en charge des facilitateurs	2 250 000	
	<b>Sous - total 3</b>	<b>3 798 500</b>	<b>54,49</b>
Matériel pédagogique	Manuels didactiques	540 475	
	Fournitures auditeurs	495 000	
	<b>Sous - total 4</b>	<b>1 035 475</b>	<b>14,86</b>
	<b>Global</b>	<b>6 970 475</b>	<b>100</b>

\* **cf:** Mission d'Analyse des coûts des sous projets d'alphabétisation en Alphabétisation par Amadou FALL

L'analyse des deux tableaux ci-dessus porte sur des sous – projets des deux projets majeurs (PAPA et PAPF) du Ministère Chargé de la Formation Professionnelle Publique et Privée, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.

La distribution des coûts attribue une part importante à la formation ( PAPA : **47,49** % ; PAPF : **54,49** % ) . Le matériel pédagogique ( PAPA : **19,62** % ; PAPF : **14,86** % ) et l'encadrement pédagogique ( PAPA : **15,1** % ; PAPF : **18,89** % ) occupent des parts non négligeables dans la structuration du budget des sous – projets étudiés. En somme les aspects de qualité ( formation du personnel et des bénéficiaires, du matériel pédagogique et de l'encadrement pédagogique ) occupent partout plus des **2/3** du budget. Cette structuration participe de la volonté réelle du Ministère, à travers les projets, de valoriser la qualité les apprentissages.

#### **5-6-4 Indicateurs de qualité:**

En rapport avec les différents acteurs impliqués dans la conduite des programmes d'éducation des adultes, la DAEB a élaboré de manière participative et concertée les indicateurs de qualité ci-après :

- **En lecture** : la compétence est acquise si l'apprenant lit de manière courante ou hésitante, sans ou avec peu de fautes, un texte simple lié à sa vie quotidienne.
- **En Expression écrite** : la compétence est acquise si l'apprenant produit un texte simple, lisible ayant un sens et respectant les règles syntaxiques de base de la langue nationale d'alphabétisation..
- **En calcul** : *Mécanisme opératoire* : la compétence est acquise si l'apprenant trouve au moins trois opérations sur quatre (addition, soustraction, division et multiplication)  
*Résolution de problème* : la compétence est acquise si l'apprenant fait un raisonnement logique qui aboutit à un résultat exact.
- **En thèmes fonctionnels** : trois échelles sont retenues pour apprécier le niveau d'acquisition du thème majeur développé durant la formation. L'exercice se fait dans le cadre d'une animation. Le niveau de maîtrise est jugé :
  - Satisfaisant si les apprenants répondent correctement aux questions
  - Assez satisfaisant si les réponses sont assez correctes ;
  - Peu satisfaisant si les réponses sont peu correctes.

## **6- EXEMPLES DE MEILLEURES PRATIQUES ET D'INNOVATIONS**

Les Programmes d'Alphabétisation au Sénégal ont connu ces dernières années bien des innovations dont l'objectif est de mieux répondre à l'attente des populations bénéficiaires. C'est ainsi que des thèmes relatifs à l'environnement, à la santé et à l'hygiène, et à la paix, à l'entrepreneuriat, aux questions civiques, aux droits de la personne (homme, femme, enfant etc...) y occupent une place de choix. L'engagement pris par notre pays dans ce domaine à la CONFINTEA ne fait que conforter cette option pour l'introduction de thèmes novateurs dans l'élaboration et la conduite des programmes d'alphabétisation. Cette option a été facilitée par un certain nombre de principes :

- ◆ celui de la contextualisation des programmes
- ◆ celui de démocratisation de l'accès à l'éducation avec la stratégie du faire – faire
- ◆ celui de rupture avec l'unicité de temps (choix concertés et consensuel des emplois du temps et calendriers d'activités)
- ◆ celui de rupture d'avec l'unicité de lieux cibles

1) Ainsi **la démocratie, la paix et la citoyenneté critique** sont abordées par la plupart des programmes qui ont contribué largement à forger une conscience citoyenne auprès des populations rurales. Cependant une ONG s'est particulièrement illustrée

dans ce domaine : Il s'agit de TOSTAN. L'approche développée par cette ONG repose sur l'exécution de thèmes spécifiques susceptibles d'amener les populations cibles à rompre progressivement avec des coutumes et pratiques traditionnelles bien ancrées dans leurs mentalités. Nous ne citerons que la pratique des mutilations génitales telles que la circoncision des jeunes filles des communautés Bambaras, Peuls, et Soninké des régions de Kolda, Tambacounda, et Thiès se sont engagées publiquement à l'abandonner. Malicounda dans le Département de Mbour en a été la rampe de lancement. La coordination des opérateurs en Alphabétisation (CNOAS) a organisé avec succès en 2003 un forum comme contribution à la recherche de la paix en Casamance.

- 2) Relativement à **l'amélioration des conditions et de la qualité de l'éducation des adultes**, un très grand pas a été franchi avec l'élaboration d'un curriculum de l'Education de Base centré sur 3 grands domaines : les apprentissages instrumentaux, l'Education à la vie, l'Entrepreneuriat. Un important programme de mise en place de Centres de Ressources Educationnelles est en chantier ; d'ailleurs le Centre National de Ressources Educationnelles a été inauguré en 2002. Il est très opérationnel et abrite entre autres l'ECRAF spécialisée dans la recherche action et la formation et l'Unité de partenariat, un maillon important dans la stratégie du faire – faire. Il se positionne comme cadre idéal des rencontres de partage et autres sessions de renforcement des capacités des acteurs du secteur. Le renforcement des capacités des acteurs a occupé une place de choix dans la mise en œuvre des Projets majeurs : **PAPF, PAPA ; PADEN, Alpha Femmes**. Il a porté sur divers thèmes : élaboration et gestion des programmes pour les opérateurs, suivi – évaluation pour les agents du Ministère, de la DAEB et des IA et IDEN, - formations spécifiques pour les personnels des projets et personnels des opérateurs.
- 3) Concernant le thème **alphabétisation et éducation de base**, il faut noter au Sénégal les interactions nées de la volonté d'introduction officielle des Langues Nationales tant dans le système éducatif que dans la vie administrative et professionnelle favorisée par deux campagnes d'initiation des agents et fonctionnaires de l'Etat à la lecture et à l'écriture en langues nationales. Un tel état de fait vient renforcer les formations de coins de rue (FCR) développées par ENDA ECOPOLE dans des quartier défavorisées de Dakar, comme offre d'éducation alternative. Ces FCR qui sont une composante des initiatives populaires d'éducation et de formation permettent à des milliers de jeunes enfants et adultes d'accéder à une éducation de base à travers une offre diversifiée : garderies

d'enfants dénommées "Création", Cycles élémentaire et Secondaire avec des cibles permanentes et des cibles intermittentes (soir, jours fériés) - formation pratique dans les filières mécaniques menuiserie, couture, broderie, céramique, musique etc... avec comme médium d'apprentissage le français ou une langue nationale.

- 4) **La promotion de l'autonomisation des femmes** est une donnée permanente des programmes d'alphabétisation développés par les Projets, principalement par le PAPF qui en a fait son slogan et par Alpha Femme. Le programme du PAPF par exemple insiste particulièrement sur l'organisation des femmes en groupements, le renforcement des capacités des leaders de ces groupements en terme de gestion et de management, leurs connexions à des réseaux administratifs, financiers et associatifs pour bénéficier de toutes les opportunités qu'offre l'environnement pour améliorer leurs conditions de vie, leur organisation autour d'activités génératrices de revenu . C'est ainsi que dans toutes les zones d'intervention du PAPF, les bénéficiaires du programme sont constituées en groupements reconnus et s'activent autour d'une activité qui améliore leurs conditions d'existence.
- 5) La prise en charge **des mutations nées de la transformation du monde du travail** est aussi une préoccupation des programmes d'éducation des adultes ; elle est favorisée par la contextualisation des programmes laquelle permet la prise en charge des besoins spécifiques en formation des cibles. Deux exemples l'illustrent bien :
  - le programme de formation en français des commerçants organisé par la chambre de commerce ; la chambre de commerce a été d'ailleurs un centre dynamique dans le programme d'initiation des Agents de l'Etat et autres corporations à la lecture et à l'écriture en Langues Nationales.
  - Les Manuels spécifiques de formation ont été conçus et réalisés au profit des agents de la SONEES pour accroître leur efficacité dans leurs actions au bénéfice des populations.
- 6) **Environnement, santé et population** sont des thèmes quasi présents dans tous les programmes d'alphabétisation. Ils constituent l'essentiel du second grand domaine du curriculum de l'éducation de base. Ils sont aussi une réponse aux attentes de l'écrasante majorité des populations devant bénéficier de ces programmes. De manière plus spécifique, ils constituent la quintessence des programmes développés sur le terrain par des projets ou programmes tels que le Projet Forestier de Diourbel, le Projet de

conservation des terres du littoral Nord (CTLN) ou du programme de génération et de conservation des ressources naturelles (PGCRN).

- 7) Des dispositions hardies par rapport à **la culture, aux médias et aux nouvelles technologies** ont été prises pour accompagner les programmes d'éducation des adultes. C'est ainsi que pour le développement d'un environnement lettré de qualité, les projets majeurs PAPA et PAFP ont mis en œuvre un important volet d'appui à l'édition et à la presse en langues nationales. Plus de 200 titres d'ouvrages en langues nationales ont été édités en plus de 300 000 exemplaires proposés à la vente à des coûts accessibles à toutes les bourses. Divers thèmes y sont abordés : contes, mythes, légendes, agriculture, élevage, jardinage etc... Ils figurent dans des répertoires publiés annuellement par la DAEB.

Chaque région a disposé d'un journal en Langues Nationales.

A côté de ces journaux régionaux en paraissent d'autres sur initiative combinée d'opérateurs en Alphabétisation et des populations alphabétisées. C'est le cas de 'Jooko' de Malika.

Une carte administrative du Sénégal en langues nationales a été réalisée.

Le PAFP a appuyé la DPLN pour l'élaboration d'un document de politique éditoriale en langues nationales.

En outre, plusieurs radios communautaires existent aujourd'hui depuis l'expérimentation de celle de Fissel. A côté des radios privées, elles constituent les meilleures sources d'informations et de sensibilisation des communautés sur les questions actuelles et les problèmes auxquels sont confrontées ces communautés. Aujourd'hui, il existe divers logiciels en langues nationales.

- 8) La contextualisation des programmes favorise aussi **le ciblage de groupes aux besoins spéciaux**. C'est ainsi que :
- le PADEN a développé pendant quelques années un programme de renforcement des capacités des élus locaux et des Notables dans des zones rurales de certaines régions du Sénégal pour mieux les armer à gérer les collectivités locales, un mandat qu'ils ont reçu des populations. Un livre guidé du conseiller a été élaboré à cet effet.

- Le PAPA a expérimenté à Thiès un programme de formation des aveugles avec la méthode Braille. Des villages de reclassement de lépreux tels que Peycouk à Thiès ont aussi bénéficié d'un programme spécifique.
- L'éradication de l'analphabétisme au Sénégal passe nécessairement par la prise en compte des besoins spécifiques des minorités. Aussi, un important programme de codification des langues à usage localisé est-il mis en œuvre par la DPLN pour leur donner le statut de langues nationales conformément à la constitution.
- Celles déjà codifiées font l'objet d'une attention particulière dans les planifications des projets : c'est le cas du Balante qui est présent dans les programmes PAPF des départements de Kolda et Sédhiou et du Hassanya dans les programmes PAIS.
- Les détenus dans les prisons aussi bénéficient çà et là de programmes spécifiques développés par le Ministère de la Justice.

9) **L'Éducation des Adultes** est un pari sur l'homme en tant qu'**agent moteur du développement**. Aucun pays au monde ne s'est développé avec 50 % ou plus de sa population active analphabète. Aussi, investir sur l'éducation des adultes pour un pays, c'est à terme, se doter des moyens d'un développement endogène, gage d'un développement intégral et durable. Les résultats obtenus sont assez éloquentes. Dans presque tous les villages bénéficiaires, des groupements très actifs sont constitués autour d'AGR et constituent d'importants leviers de lutte contre la pauvreté.

10) Pour réussir cette œuvre exaltante qu'est l'éducation des Adultes, le Sénégal a compris que **promouvoir la coopération et la solidarité, tisser des réseaux internationaux en faveur et au moyen de l'éducation des adultes** ne peut qu'être bénéfique.

Aussi a-t-il opté pour un enrichissement mutuel à travers les échanges d'expériences et l'adhésion à des associations internationales pour le développement de l'éducation.

Le groupe Sénégalais de l'ADEA pour le non formel est très dynamique.

Le Sénégal a abrité deux séminaires sous – régionaux sur le suivi et l'évaluation en 2000 organisés à Dakar par la Banque Mondiale à l'intention d'une dizaine de pays.

- Un séminaire sous – régional sur la planification acté en 2001 par la Francophonie ; il a regroupé plus de 10 pays.

- Le Sénégal est représenté à Libreville à un séminaire représentant 8 pays africains sur planification en alphabétisation fonctionnelle organisé par l'ISESCO en Septembre 2001.
- Il a participé à des échanges par vidéo - conférence sur la stratégie du faire – faire organisés par la Banque Mondiale en 2001 au Centre d'Etude à Distance (CED) de Dakar

## **7- ACTIONS FUTURES ET OBJECTIFS CONCRETS POUR 2009**

Le plan d'action du programme décennal de l'éducation de base pour la période 1998- 2008 s'articule autour de trois objectifs stratégiques

- => Elargir l'accès à l'éducation de base tout en corrigeant les disparités
- => Accroître la qualité de l'offre d'éducation de base et la pertinence des apprentissage dans une approche systémique
- => Promouvoir une gestion cohérente décentralisée moderne efficace et efficiente de l'éducation de base

Ces objectifs stratégiques globaux qui gardent toute leurs actualités au regards des résultats méritent cependant un double examen pour d'une part analyser les lignes d'action spécifique au secteurs de l'alphabétisation et des Ecoles communautaire de base et d'autre part procéder au réajustement nécessaires à la lumière des résultats obtenus ces trois dernière années

- => Elargir l'accès à l'éducation de base tout en corrigeant les disparités .

La mise en œuvre de cette stratégie devrait tenir compte des réalités et des contraintes

- la rareté des ressources
- le caractère jeune de la population
- les fortes traditions qui sont des sources de désaffection pour l'école

Dans ce cadre deux lignes d'actions devraient servir de chantier pour la prochaine décennie

le développement des centres d'alphabétisation par des actions relatives à :

- la consolidation du cadre de référence
- l'appui technique au développement des CAF
- L'appui financier des GPF engagés dans l'alphabétisation
- L'accompagnement pédagogique des opérateurs en alphabétisation

- Le développement des expériences pilotes en post alphabétisation
- Le développement d'un environnement lettré
- Le développement de nouvelles stratégies de traitement de la demande d'éducation de base

Le développement des écoles communautaires de base avec comme activités prioritaires et essentielles :

- la modélisation d'une approche sénégalaise l'école communautaire de base
- l'appui technique au développement des ECB
- Accompagnement pédagogique des ECB
- Accompagnement financier du développement des ECB

=> Accroître la qualité de l'offre d'éducation de base et la pertinence des apprentissages dans une approche systémique

Cet objectif s'inscrit dans la perspective d'asseoir une meilleure qualité et la pertinence des services offerts par l'éducation de base pour d'une part assurer la mise en valeur des ressources humaines et l'accroissement des aptitudes au développement et d'autre part stimuler la demande d'éducation de base. Quelques lignes d'actions devraient permettre de sa réalisation dans le sous secteur de l'éducation de base non-formelle

- La poursuite de l'élaboration et la mise à l'essai du curriculum
- Le développement des matériels didactiques dans le formel et le non formel
- La formation des personnels
- L'information et sensibilisation au curriculum des acteurs et bénéficiaires

Dans un second temps il s'agira pour sous secteur de l'alphabétisation de :

- d'améliorer les stratégies de suivi et d'évaluation des apprentissages
- d'améliorer les relations entre centre d'éducation non formel et milieu
- améliorer la formation des personnels des opérateurs et du ministère
- développer la recherche –action en éducation de base

=> Promouvoir une gestion cohérente décentralisée moderne efficace et efficiente de l'éducation de base

Cette objectif s'inscrit dans une perspective d'asseoir une administration moderne et fortement décentralisée de l'éducation de base qui permettrait de

- renforcer les capacités nationales en matière de formulation de politique et de stratégies éducatives, de planification des actions éducatives
- Promouvoir des méthodes et des techniques de gestion susceptibles d'assurer une optimisation des ressources allouées à l'éducation de base des adultes
- Renforcer et développer les cadres de concertation et de coordination autour des enjeux de l'objectif global de d'éducation de base pour tous.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Loi d'orientation N° 91 -22 du 16 Février 1991
- Documents de Politique Générale et du Plan d'Action du Non Formel
- CMDCEBLN, Partenariats au service de  
l'Education de base, Octobre 1997
- DAEB , Annuaires statistiques de 1994 à 2002
- PAPA, Bilan général 1996-2001, Février 2002
- DAEB , Bilan et perspectives du sous-secteur de l'éducation de base non formelle.  
Septembre 2000
- Cadre de référence de l'alphabétisation
- Cadre de référence des écoles communautaires de base
- Ebauche du Plan d'Exécution du PAPA II - Janvier 2003
- PAPA, Etude sur les résultats générés par les actions d'alphabétisation fonctionnelle et  
de post-alphabétisation du PAPA, Alphousseynou Sy et Gorgui Sow- Juin 2001
- Manuel de procédures du PAPA - 2002
- Manuel de procédures du PAPF - 2002
- Mission d'Analyse des coûts des sous - projets d'alphabétisation en Alphabétisation  
par Amadou FALL
- PAPF, Rapport d'achèvement du Projet d'Alphabétisation "Priorité Femmes"-  
Décembre 2001
- DAEB, Rapport de l'atelier sous- régional sur le suivi- évaluation des programmes  
d'alphabétisation, Mai 2000
- DAEB, Rapports d'évaluation, de 1994 à 2002
- PAPF, Revue à mi-parcours : Rapport- Bilan 1995 - 1999 - Dakar, 23-24 Juin 1999
- PAPA, Evaluation des modèles alternatifs, caractéristiques du modèle idéal: ECB-  
Rapport final Août 2001
- PAPA, Influence des dynamiques communautaires dans la réussite des programmes en  
alphabétisation fonctionnelle (CAF ) et en modèles alternatifs (ECB)
- PAPA, Cadre de référence de l'expérimentation des programmes d'alphabétisation  
fonctionnelle en 6 mois. Dakar février 1998
- PAPF, Etude sur les coûts et résultats des programmes d'alphabétisation. Spécial  
partage, janvier 2000
- CNOAS et al, Symposium sur le faire-faire. Dakar, 2002